

Unique en Suisse ...



... le skate park "ludique" de Lugano

*E d i t o ...*

## *La Grande Séduction*

Actuellement, un film québécois est à l'affiche des cinémas avec le titre évocateur de « La Grande Séduction ». L'histoire est celle d'un tout petit village au bord de l'océan qui, pour avoir la chance d'obtenir la construction d'une usine sur son territoire – donc de survivre – doit garantir la présence permanente d'un médecin résident au village.

Suite à un concours rocambolesque de circonstances, un médecin est engagé dans le village, pour une période d'un mois.

Pour la population, « La Grande Séduction » consiste à combler tous les souhaits et attentes du jeune médecin afin de le convaincre de rester et de s'établir dans le village. Les habitants sont donc contraints à jouer des rôles en permanence, à mentir, à faire croire à leur médecin ce quoi, en réalité, ils ne sont pas...

Le scénario est excellent, les acteurs également, les images superbes, on passe par tous les états d'âmes mais heureusement tout se termine bien lorsque les habitants du village avouent leurs mensonges et expliquent la vérité !

Dans le film, le médecin décide de rester, l'usine se construit et le village vit à nouveau grâce à une économie saine, et à une solidarité à toute épreuve.

Lorsque je regarde ma patinoire, nos patinoires et que je les compare aux événements et grandes manifestations sportives, quel constat puis-je en tirer ?

Au menu des événements sportifs, depuis le début du mois de juin, c'est l'Euro 2004 au Portugal, à venir le Tour de France puis les Jeux Olympiques d'Athènes, du spectacle, des millions de spectateurs et de téléspectateurs, la découverte d'installations sportives de rêve...

Avec notre patinoire et nos petits moyens, comment réagir face à ces événements couverts par tous les médias et diffusés à profusion à travers le monde ?

On vend du rêve inaccessible et le retour à la réalité quotidienne sera difficile !

Le succès de « La Grande Séduction » repose sur un seul fait : l'« authenticité ». Le médecin du film est resté dans le petit village parce que les gens étaient « vrais », qu'ils avaient peu à offrir mais qui croyaient en leurs moyens et qui avaient la volonté de réussir.

Pour notre patinoire, petite, moyenne ou grande, vieille ou neuve, le défi est identique. Ne pas « leurrer » notre clientèle et nos utilisateurs avec de fausses promesses; mais faire preuve d'originalité, de créativité et de persévérance, et lui proposer des activités et des événements qui répondent à ses attentes et à ses besoins.

Insister pour que de « spectateurs » saturés d'images et d'exploits, ils deviennent « acteurs – praticiens » et redécouvrent le plaisir d'une activité ludique et plaisante.

Etre « authentique », partager nos idées et nos souhaits, fidéliser une clientèle, créer un lieu convivial où l'on se sent bien, où on a envie de se retrouver, un lieu de détente et de bien-être.

« La Grande Séduction », un film qui s'applique à notre patinoire, qui permet de resserrer les liens avec nos moyens et nos ressources. Dans la réalité, un « vrai » beau défi à relever, possible pour chacun de nous...

*Pierre Gueissaz*

# PATI - INFO VOUS PROPOSE :

## Assemblée Générale à Leysin

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

## Fête de la Glace

Organisée pour la première fois le dimanche 19 octobre 2003 avec 28 patinoires participantes, cette manifestation importante sera reconduite au mois d'octobre 2004

## Rencontre avec la Ligue Régionale Amateurs de Hockey de Suisse Romande

Le bilan de la saison 2003-2004 et la reconduction, sans modification, de la convention pour la saison 2004-2005 figuraient à l'ordre du jour de notre rencontre annuelle

## **DATE IMPORTANTE 2004**

*Dimanche 24 octobre 2004*

### **Fête de la Glace**

Association des Patinoires Artificielles  
Romandes et Tessinoises

#### **En couverture :**

Le skate park de Lugano est une réalisation unique en Suisse. Couvrant une surface de 1'600 m<sup>2</sup>, cette installation est « gérée » par les utilisateurs qui ont délégué un interlocuteur « officiel » auprès du Service des Sports de la Ville de Lugano. Piste construite en béton, d'une profondeur moyenne de deux mètres environ, cette installation conçue par des architectes tessinois rencontre un vif succès auprès des passionnés, débutants ou avancés.

La « décoration » a été confiée à huit groupes différents et l'ensemble fait penser à une immense œuvre d'art très originale. Cet aspect « ludique » contribue fortement à l'animation et à la fréquentation du skate park.

L'animation, comme pour nos patinoires, reste une priorité et nécessite une remise en question permanente afin de susciter l'intérêt des utilisateurs potentiels.

\*\*\*\*\*

Plus d'informations sur la construction : Service des Sports de la Ville de Lugano

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. & T. »

*Classic Hôtel - Leysin – mercredi 2 juin 2004*

Présence des

Patinoires

LEYSIN	CACLARD Alain
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
CHAMPERY	HIRT Pierre
CHATEAU-D'OEX	LENOIR Georges
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MEYRIN	GRUTER Eric
MEYRIN	DUPERRIER Robert
MEYRIN	GENEQUAND David
GENEVE	MULLER Jacques
GENEVE	AMIET Jérôme
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
FLEURIER	JEANNET Jacques
NENDAZ	FOURNIER Fabien
THONEX	HIRT Laurent
THONEX	ECUYER Didier
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
SION	BICHET Ignace
LE LOCLE	BLASER André
MARTIGNY	GAY-CROSIER Alain
LAUSANNE	ROBERT Yves
LAUSANNE	BARASCUD Christian
SAIGNELEGIÉ	FEUZ Jean-René
PORRENTRUÏ	AUBRY Marcel
NEUCHÂTEL	HENRIOUD Claude-Alain
VALLEE-DE-JOUX	MASSON Jacques
BULLE	BOTH Dominique
FRIBOURG	MEUWLY Roger
PRILLY-MALLEÏ	GUEISSAZ Pierre

Excusés :

Delémont  
Chiasso  
Saint-Imier  
Lugano  
Vallorbe  
Grand-Lancy  
Charmey

## 1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 juin 2003, à Sion

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

## 2. Rapport du Président

### A) ACTIVITES GENERALES

- Trois séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R. & T.
- Deux parutions du Pati-Info
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.
- Cours des Techniciens de glace
- Relations S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.
- Fête de la Glace

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 2003-2004, activités détaillées comme suit :

#### Mandats 2003-2004

### 1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 33 - juin 2003  
No. 34 - décembre 2003

### 2. Promotion - information - affiliation des patinoires

36 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des nouvelles patinoires du canton de Fribourg et du canton du Tessin, par les cantons concernés.

### 3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande et au Tessin Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Convention signée entre la L.S.H.G., les arbitres et l'A.P.A.R. & T. pour la saison 2003-2004.

« Organisation des matches des catégories Espoirs »

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R. & T.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

Bilan saison 2003-2004

Séance L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. :

- Rencontre à Sion le 4 juin 2003
- Séance (PV) dans Pati-Info juin 2003

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. & T. 2003-2004

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours des Techniciens de glace

Le cours de formation des Techniciens de glace s'est déroulé à Genève les 28 et 29 avril 2004 en présence de plus de 60 participants.

6. Site Internet

Le site Internet A.P.A.R. & T. est mis à jour, systématiquement à chaque communication émanant d'une patinoire.

Olivier Schnegg s'engage à « réactualiser » notre site en permanence, n'oubliez pas de lui transmettre les modifications éventuelles.

Adresse de notre site : [www.patinoires.ch](http://www.patinoires.ch)

Merci à Olivier pour son excellent travail.

## B) REUNION COMITE DIRECTEUR

Trois séances durant l'année : Juin 2003 – Lausanne  
Août 2003 – Bulle  
Décembre 2003 – Vallorbe  
(nombreux échanges par E-mail)

### Principaux points traités

- Pati-Info
- Cours des Techniciens de glace
- Relations L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. (convention)
- Annuaire A.P.A.R. & T. + Identité romande 2004
- Certificat de service
- Préparation séances A.P.A.R. & T. - Assemblée Générale
- Mérite François Chevillat
- Internet : - Site A.P.A.R. & T.  
- Adresse électronique
- Cotisations 2003-2004
- Collaboration avec nos collègues Français
- S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.
- Séminaire des Gestionnaires de patinoires
- Assemblée Générale
- Fête de la Glace

## C) REUNION A.P.A.R. & T.

Séance du 3 décembre 2003, à Vallorbe

- Annuaire A.P.A.R. & T. - Certificat de service - Identité romande
- Cours de formation des Techniciens de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 2003-2004 - Bilan de la saison
- Statuts A.P.A.R. & T.
- Relations S.P.A.S. - A.P.A.R. & T.
- Assemblée Générale 2004
- Séminaire des Gestionnaires de patinoires
- Cotisations 2003-2004
- Internet et site A.P.A.R. & T.
- Fête de la Glace

## D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Aucune activité « commune » durant cette année.

## E) COTISATIONS 2003-2004

**Fr. 150.--** par patinoire.

Deuxième surface de glace est imposée à Fr. 100.--.

Cotisation pour deux surfaces de glace : Fr. 250.--.

36 patinoires affiliées.

## CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. & T. termine sa seizième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur participations, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R. & T., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

## PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- L'animation du patinage public grâce à l'apport d'éléments ludiques simples, légers et modulables.
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
  - la reconnaissance de la profession des Techniciens de glace
  - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en suisse
  - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre dix-septième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité, selon ses moyens, reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

### 3. Rapport du trésorier - Année 2003

#### A. P. A. R. & T.

Patinoires romandes et tessinoises contactées par lettre en juin 2003 :	36
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. & T :	36
Patinoires avec cotisations 2003 (Fr. 150.--) :	36

#### ACTIF

Total en caisse au 30 avril 2003 Post Finance, compte 10-19744-5	<b>Fr. 16'512.30</b>
---	----------------------

#### RECETTES

Total cotisations 2003 (36) :	Fr. 6'550.--
Cotisations 2002 - en retard (1)	Fr. 150.--
Inscriptions Cours de Maîtres de Glace Tramelan 2003	Fr. 13'774.--
Intérêts nets	Fr. 19.35
Fête de la Glace 2003 (sponsors)	Fr. 3'152.--

**Total RECETTES** **Fr. 23'645.35**

**TOTAL ACTIF ET RECETTES** **Fr. 40'157.65**

=====

#### DEPENSES

Cours de Maîtres de Glace, Tramelan 2003	Fr. 14'858.20
Pati-Info : juin et décembre 2003	Fr. 1'480.20
Assemblée générale A.P.A.R. & T. et frais de représentation	Fr. 1'259.10
Comité A.P.A.R. & T.	Fr. 120.20
Site Internet	Fr. 255.35
Versements crédités	Fr. 32.05
Fête de la Glace 2003	Fr. 3'512.25

**Total DEPENSES** **Fr. 21'517.35**

**BENEFICE DE L'EXERCICE** **Fr. 2'128.--**

**TOTAL EN CAISSE AU 31 DECEMBRE 2003 :** **Fr. 18'640.30**

=====

#### RECETTES A VENIR 2003

Publicité :	- ZUKO	Fr. 300.--	
	- REPELEC	Fr. 300.--	
	- SAFE André Stucki	Fr. 500.--	
	- AXIMA	<u>Fr. 500.--</u>	Fr. 1'600.--

Rappel par lettre au mois de mars 2004

#### **4. Rapport de l'organe de contrôle**

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire  
des membres de l'

**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES  
ROMANDES ET TESSINOISES**

**(A.P.A.R. & T.)**

**à Leysin, le 2 juin 2004**

Monsieur le Président,

Madame,

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Robert Duperrier

Prilly, le 17 mai 2004

#### **5. Décharge du Comité**

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

### **5.1 Nomination des vérificateurs des comptes (2004-2005)**

1. Robert Duperrier, Meyrin
2. Jean-Claude Vuilleumier, Tramelan

### **6. Cotisations 2004-2005**

Fr. 150.-- par patinoire, 36 patinoires affiliées.

La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.

Cotisation pour 2 surfaces de glace : Fr. 250.--.

### **6.1 Démissions**

Nous devons malheureusement enregistrer la démission de deux patinoires pour les raisons suivantes :

- Charmey : suite aux problèmes techniques de l'installation, l'exploitation de la patinoire artificielle a été abandonnée, selon la décision de l'Assemblée Communale de l'automne 2003.
- Grand-Lancy : une étude est en cours afin d'analyser les possibilités de réaliser une patinoire de 60 m. par 30 m. dans les meilleurs délais (2 – 3 ans).

C'est avec regret que nous prenons note de ces démissions que nous souhaitons temporaires et provisoires.

## **7. Information S.P.A.S.**

Aucune activité « commune » n'est à signaler durant l'année 2003-2004.

## **8. Mise à jour de l'Annuaire 2004-2005 et Identité romande et tessinoise**

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. & T. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques à Claude-Alain Henrioud. Ne pas oublier les adresses E-mail.

Echéancier : 30 septembre 2004

### Identité romande et tessinoise

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Responsable de l'Annuaire et Identité romande et tessinoise :

Claude-Alain HENRIOUD  
Patinoires du Littoral  
4, Quai R.-Comtesse  
2000 Neuchâtel

Echéancier : 30 septembre 2004

## **9. Mandats 2004-2005**

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »  
2 parutions par année (juin et décembre).
2. Promotion - information - affiliation des patinoires  
(Fribourg + Tessin).
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande et tessin  
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres  
Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire  
Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.  
Organisation des matches catégories Espoirs  
Saison 2004-2005.
4. Annuaire 2004-2005.
5. Site Internet
6. Cours des Techniciens de glace 2005.
7. Fête de la Glace  
- animation du patinage public au moyen d'éléments ludiques  
simples, légers et modulables.
8. Séminaire des Gestionnaires de Patinoires.
9. Achats en commun  
(sous réserve de demandes précises des patinoires).
10. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et  
francophones (congrès en Suisse en 2006 – 120 patinoires).
11. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse  
- Etude de faisabilité  
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne (en attente)  
Manuel - Directives d'entretien des installations (en attente).

## 10. Pati-Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : juin 2004

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu : 1-2 pages techniques (Techniciens de glace)  
responsable ?

1-2 pages administration (secrétariat)  
responsable ?

1 page arbitres Qui ?

1 page L.S.H.G. (clubs) Qui ?

### Nouveau

### Rubrique cantonale

Qui ?

1 page Valais

1 page Neuchâtel

1 page Jura

1 page Genève

1 page Fribourg

1 page Vaud

1 page Tessin

Publicité - Sponsor - Argent

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 2004 ?

Contactez-nous rapidement !

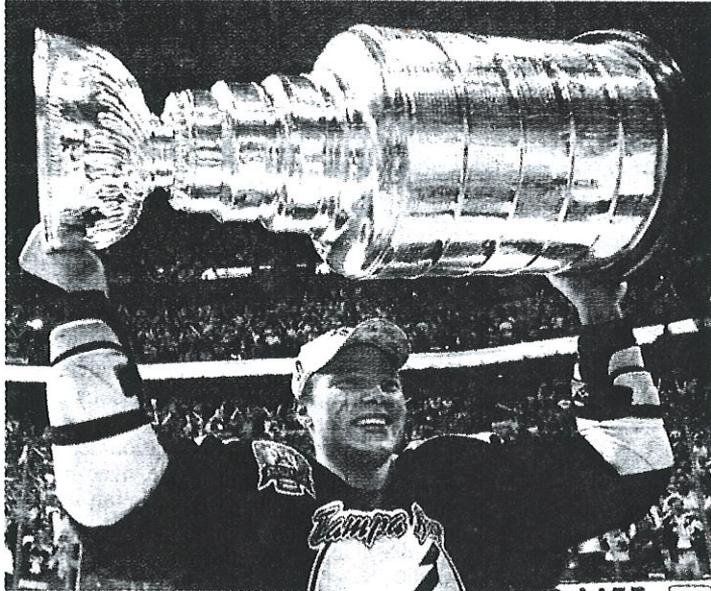
## 11. Site Internet A.P.A.R. & T.

Le site de notre Association est « opérationnel ». La majorité des patinoires possède une adresse E-mail, certaines un « site » très intéressant, à découvrir et à visiter. On retrouve actuellement une liste de « sponsors – partenaires » et Olivier a créé une page « forum », afin de susciter les échanges directs entre les patinoires pour des questions ou problèmes spécifiques.

L'idée est d'informer tous les collègues et personnes intéressées sur les manifestations et spectacles « programmés » dans les patinoires romandes et tessinoises.

Pour être attractif, notre site doit être à jour, à vous de communiquer à Olivier les activités de votre région.

Adresse de notre site : [www.patinoires.ch](http://www.patinoires.ch)

<b>VU POUR VOUS</b>	<b>HOCKEY NHL</b> Tampa Bay Lightning a remporté la première Coupe Stanley de sa courte histoire. Créée il y a douze ans seulement, la franchise floridienne a battu Calgary Flames 2-1 lors du septième match décisif de la finale. Auteur d'un doublé, l'Ukrainien Ruslan Fedotenko ( <i>photo AP</i> ) a été le héros du match. Mené 3-2 dans la série, Tampa Bay a signé un véritable exploit. Depuis 1971, le Lightning est la deuxième équipe (après Colorado en 2001) à renverser le cours d'une série dans les deux derniers matches. Calgary et le Canada devront encore patienter avant de ramener la coupe dans leur pays. Le dernier titre d'une franchise canadienne remonte à 1993 avec la victoire des Canadiens de Montréal. <b>SI</b>
	

## **12. Formation des Techniciens de glace**

Ce dossier est la première priorité de notre Association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation des Techniciens de glace les 28 et 29 avril 2004 à Genève, avec plus de 60 participants.

### **Remarques des participants en fin de cours**

#### **Cours Maîtres de glace 2003 (pour rappel) – Tramelan**

##### **Remarques des participants :**

- Traiter des travaux de tous les jours et partager les expériences de chacun :
  - Travaux basique : passer la surfaceuse, pose de la publicité dans la couche de glace, sur les rambardes
- Organiser le cours de glace dans une patinoire équipée de CO2.
- Information sur la loi du travail.
- Informations sur les thèmes sécurités :
  - Massage cardiaque
  - Utilisation des engins de levage – formation continue
- Cours sur les énergies renouvelables.
- Visite d'une installation de froid grande puissance.

##### **Remarques des membres du CO :**

- Information sur la physique de l'air : hygrométrie.
- Travaux de groupe sur un sujet spécifique > regroupement > synthèse du sujet > présentation du sujet aux autres participants.
- Information sur les bandes de ring par un fournisseur.
- Information sur l'affûtage des patins.
- Sécurité : accidents ménagers, danger de l'électricité.
- Informer les participants sur des cours possibles :
  - Conducteur d'élévateur
  - Utilisation de nacelle
- Patinoire ludique :
  - Développer l'aspect ludique des patinoires
  - Mise en commun d'idées
  - Sports pour tous
  - Construction de l'infrastructure, transport du matériel

## **Cours Techniciens de glace 2004 – Les Vernets et Sous-Moulin à Thônex**

**Synthèse des discussions de groupe :**  
**Les différents sujets traités ainsi que la méthode de travail ont été fort appréciés.**

### **Éléments ludiques pour le patinage :**

- ⇒ Les participants sont conscient que les enfants correspondent au public cible à fidéliser, des efforts d'animation sont les bienvenus.
- ⇒ Diverses animations sont possibles avec des infrastructures légères.
- ⇒ Les participants ne souhaitent pas des infrastructures lourdes nécessitant un transport et un tournus dans les patinoires.
- ⇒ Apparemment, les professeurs de sport et surtout les maîtres et maîtresses de classes doivent recevoir des informations sur une utilisation ludique d'une patinoire.

### **Aiguisage des patins :**

- ⇒ Le temps consacré à cet atelier n'a pas suffit pour que chaque participant puisse affûter une paire de patins. Toutefois :
  - le sujet a été très bien présenté
  - Les personnes amenées à affûter des patins sont satisfaites des informations reçues

### **Visite de la patinoire :**

- ⇒ Visite très appréciée, le temps consacré à la visite un peu court.
- ⇒ Certains participants auraient souhaités visiter une plus grande partie des installations, notamment la piscine.

### **Travaux de glace :**

- ⇒ Beaucoup d'intérêt des participants, bonne dynamique de groupe.
- ⇒ La pose de la publicité a été traitée dans tous les groupes. Ce travail reste le plus difficile à réaliser.

### **Sujets pouvant être traités lors d'un prochain cours :**

- ⇒ Le nettoyage :
  - Techniques de nettoyage
  - Utilisation correcte des produits
  - Toxicité des produits
  - Traitement des odeurs dans les vestiaires
  - Si nettoyage exécuté par des tiers :
    - Moyen de contrôle
    - Repérage des moisissures, des bactéries, vieillissement des joints en silicone
  
- ⇒ Plan de sécurité lors de fuite d'ammoniac :
  - Procédure d'évacuation du bâtiment
  - Réactions techniques à entreprendre
  - Sorties de secours
  
- ⇒ Suivi du développement des surfaceuses à glace.
- ⇒ Clés d'approche pour la gestion des conflits :
  - Conflits journaliers avec temps de réaction très court
  
- ⇒ Définition d'actions communes afin de faire régler la discipline dans les patinoires, notamment :
  - Respect des horaires
  - Ordre et propreté dans les vestiaires
  - Participation au frais de dégradation
  - Relation club, convention ligue, exploitant patinoire
  - Espace fumeur, non fumeur (sport sans fumé)
  - Le respect "ça change la vie" (selon information Sous-Moulin)
  - ...
  
- ⇒ Informations sur le programme de la confédération Agenda 21 :
  - économie d'énergie, chauffage, ventilation, électricité ...

Une visite du CERN à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Centre Européen de Recherche Nucléaire a été enrichissante et appréciée.

Un grand merci à Jacques et à tous les collaborateurs pour l'organisation et la réussite du cours des Techniciens de glace.

Le prochain cours se déroulera au mois d'avril 2005 (dates exactes et lieu à préciser).

### **13. Séminaire des Gestionnaires de Patinoires**

Le premier séminaire des Gestionnaires de Patinoires s'est déroulé à Thônex en 2002, suivi de celui de Sion en 2003. La mise sur pied d'un séminaire exige du temps et de la disponibilité. Le Comité a proposé la tenue du séminaire tous les deux ans.

La prochaine édition aura lieu en 2005, dates et lieu à préciser.

Pour rappel et en vue d'identifier et proposer des thèmes pour le séminaire 2005, voici le programme qui a été traité à Sion, en 2003.

- Publicité – marketing – sponsoring ?  
Comment innover, et les avantages pour les propriétaires des installations.
- Diminution générale du patinage public ?  
Comment réagir ?  
Organisation d'une Fête de la Glace A.P.A.R. & T.
- Le rôle d'une patinoire dans un milieu touristique ?  
Un atout ou un acquis ?  
Comment faire face aux nouvelles activités ludiques attractives et attrayantes ?  
Sait-on se vendre et notre concept d'accueil est-il d'actualité ?
- Problématique liée aux assurances de nos installations.  
Couverture et responsabilités en cas de dommages corporels et matériels ?

#### **14. Fête de la Glace 2004**

Dominique Both dresse le bilan de la première Fête de la Glace qui s'est déroulée le 19 octobre 2003 avec la participation de 27 patinoires en Suisse romande qui ont offert gratuitement une gamme variée d'activités en collaboration avec les différents clubs locaux.

Le retour d'information a été important et positif.

Impact dans la presse – Promotion de l'A.P.A.R. & T.

##### Points à améliorer

- Choix de la date
- Affichage plus tôt
- Communiqué de presse
- Conférence de presse « cantonale et locale » (impact plus important)
- Implication des clubs locaux (information de votre part)
- Information à la Commune, Municipalité et Service des sports
- Chaque patinoire s'organise avec la presse de sa région
- Chaque patinoire organise son programme en fonction des heures de glace disponibles

##### Date de la Fête de la Glace 2004

Les avis divergent en fonction des vacances d'automne des différents cantons. Après un vote, les dates suivantes sont retenues :

1. Dimanche 24 octobre 2004
2. Dimanche 17 octobre 2004

Une vérification auprès de la L.S.H.G. et du calendrier permettra de vous communiquer la date définitive.

Une information sera envoyée à la L.S.H.G. ainsi qu'à l'Union Suisse de Patinage afin de signaler que le troisième (ou deuxième) dimanche d'octobre est réservé, chaque année, pour la mise sur pied de la « Fête de la Glace ».

Le Comité de l'A.P.A.R. & T. vous fera parvenir un communiqué de presse type et des affiches. Chaque patinoire doit nous préciser le nombre d'affiches souhaitées, format A3 et A4 et ce, dans les meilleurs délais.

Ensuite, chaque patinoire présente son programme individuel.

L'objectif visé est l'affichage de l'annonce de la Fête de la Glace à la mi-septembre au plus tard.

## «Trois articles que je n'écrirai pas»

**AINSI PARLA  
SCHMALTZ**



par  
**JON  
FERGUSON**

Voici trois articles que je n'écrirai pas.

Le premier concerne les journalistes qui ont suivi le Lausanne Hockey-Club cette année. J'ai lu des douzaines d'articles qui critiquaient les entraîneurs. McParland a été le premier à passer à la casserole. Ensuite, Fuhrer a été passé à la moulinette. Et puis, pour une raison quelconque, Sheehan et Khomutov n'ont pas été beaucoup criti-

qués. Peut-être est-ce dû au fait que, finalement, les journalistes bourreaux ont compris que peut-être le problème ne venait pas du coach, mais que l'équipe n'était tout simplement pas très forte et qu'elle était destinée à se battre afin de rester en LNA. Trois entraîneurs en une année. Mêmes résultats. Quelque chose de louche ici. Soyons un peu plus lucides!

Le deuxième article que je n'écrirai pas concerne le cas de malaria récemment contractée par la moitié de l'équipe de l'émission Aqua Concert (de 16 à 17 h sur la RSR). C'était une belle leçon pour le sport: c'est-à-dire, c'est l'ensemble qui compte. Sans Jean-Charles Simon, Patrick Lapp n'était pas très bon. Avec Jean-Charles Simon, Patrick Lapp est le

meilleur. Simon lance la balle, Lapp la shoote. Un travail d'équipe parfait. Victoire. La beauté d'une équipe réside dans la manière dont les pièces s'accordent et travaillent ensemble. L'alchimie est le secret. C'est le mélange qui compte. Shaquille O'Neal sans Kobe Bryant, ne gagne pas. Avec Kobe, Shaq est le meilleur. Dès que Simon est revenu, Lapp était imbattable à nouveau.

Le troisième article que je n'écrirai pas concerne... Je ne m'en souviens plus... J'avais une idée, maintenant je ne m'en souviens plus. Est-ce la sénilité qui s'installe? C'est peut-être en oubliant le monde que c'est le meilleur moyen d'y vivre. Peut-être que je m'en souviendrai pour la prochaine fois. Peut-être que je l'écrirai. □

## **15. Achats en commun**

Les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

### **Surfaceuses**

- Patinoires qui planifient le remplacement de leur surfaceuse à court terme (information 2003) :
  - Lausanne
  - Champéry
  - Leysin
  - Château d'Oex
  - Fribourg
- Patins de location
- Protection vitrée (verre)
- Support de patinage pour enfants

Communiquez-nous les noms de vos fournisseurs en vue de réaliser un « catalogue » de fournisseurs.

Avez-vous des achats importants ces prochaines années ?

Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?

## 16. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs a été signée par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande), par les Arbitres et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, et ce pour la saison 2003-2004.

Le bilan de cette saison 2003-2004 est positif et la collaboration entre les trois instances est fructueuse.

Pour la saison 2004-2005, il a été souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2004-2005.
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories.
- la L.S.H.G. donnera rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2004-2005.
- une rencontre est souhaitée avec la L.S.H.G. et les arbitres avant le début de la saison 2004-2005.



### LA PHRASE EN OR

*«La grande partie des patinoires pourraient accueillir du bétail, mais pas les championnats du monde.»*

René Fasel, président de la fédération internationale de hockey sur glace, à propos du triste état des patinoires helvétiques.

## **17. Tour de table par thème**

### **Glace, publicité, traçage**

- Suivi du questionnaire envoyé l'année dernière par Infotrak. Infotrak a reçu une seule réponse !
- Bulle a signé un contrat publicitaire intéressant avec Infotrak.
- Concernant la préparation du « Guide des Patinoires » par l'Entreprise Sport-finance, exiger un bon à tirer afin de vérifier l'information proposée qui est souvent inexacte.

L'A.P.A.R. & T. n'a jamais mandaté cette Entreprise pour réaliser ce guide. Il semble, par contre, que ce type de promotion, s'il est de qualité, peut-être un atout non négligeable pour les patinoires, les clubs et les utilisateurs.

### **Surfaceuse et raboteuse à glace**

- Alain Caclard, de Leysin, est à la recherche d'une surfaceuse à essence, d'occasion. Il signale qu'un projet pilote pourrait être réalisé grâce à la collaboration du « gaz naturel ».

Jacques Müller nous informe qu'il a fait l'acquisition d'une raboteuse électrique, moins bruyante et pas polluante.

### **Ring, polycarbonate et verres**

- Morges demande si la pose d'une protection vitrée est obligatoire tout autour de la surface de glace. Réponse négative, consulter le règlement technique de la L.S.H.G.
- Le Sentier procède à l'installation d'un nouveau ring avec protection vitrée intégrée. Renseignements : Jacques Masson, Vallée-de-Joux.

### **Machinerie frigorifique**

- Saignelégier signale des problèmes de condenseurs et l'intervention de la Maison Axima.
- Jacques Müller nous informe qu'une étude est en cours pour remplacer les condenseurs et la tour de refroidissement à la Patinoire des Vernets. La tendance actuelle privilégierait le type de condenseurs « évaporatifs ».

## **Revêtements de sols**

- Sous-Moulin fait face à un problème important avec ses revêtements de sols. Qui peut lui transmettre des informations et échanger des expériences permettant de faire le meilleur choix ? (coût – qualité – facilité d'entretien – durée de vie !)

## **Nettoyage**

- Fribourg signale une expérience positive au niveau du nettoyage des gradins en béton. Lutte contre la « saleté », plus d'informations auprès de Robert Meuwly.

## **Sécurité**

- Olivier demande des informations au niveau du coût des contrats annuels concernant les détecteurs d'alarme ammoniac (3 détecteurs à Moutier). Transmettre les informations à Olivier ou sur notre site internet.

## **Patinoire sans glace**

- Jacques Müller nous fait part du bilan de la patinoire sans glace après deux années d'expérience. Il ressort que l'entretien méticuleux et soigné de la surface est indispensable, que la manutention (montage – démontage) représente un gros travail. Points positifs, une excellente fréquentation au niveau des utilisateurs et aucune dégradation à signaler.

## **Rappel « souhaits » 2003**

- Synthèse des cahiers des charges du personnel en vigueur dans les patinoires.
- Etablir un cahier des charges « type ».
- Profil idéal du « Technicien de glace ».
- Chaque patinoire fait parvenir son cahier des charges à Dominique Both, Espace-Gruyère, à Bulle, qui se chargera de la synthèse et établira un cahier des charges « type ».

... aucune nouvelle à ce jour !

Etudier la possibilité pour chaque patinoire d'installer un panneau ou support publicitaire, dans son installation, indiquant que la patinoire est « membre de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, » éventuellement réactualiser le « logo », promouvoir notre Association dans le réseau des patinoires.

... quoi de neuf !

## Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes.

L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

*L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.*

*Les membres de l'A.P.A.R. & T. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en œuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à débours ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.*

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

Rédaction d'un manuel :

### DIRECTIVES D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

- Manque de ressources « humaines » pour mener à bien ce dossier.

## **Statuts A.P.A.R. & T.**

### **Comité de Direction**

L'Assemblée Générale a désigné un Comité de Direction pour une période de deux ans (2003-2005), renouvelable, composé des personnes suivantes :

- Alain Caclard, Leysin
- Dominique Both, Bulle
- Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
- Jacques Müller, Genève
- Olivier Schnegg, Moutier
- Pierre Gueissaz, Lausanne

Afin de simplifier la tenue des comptes, l'Assemblée Générale a approuvé la modification suivante :

Année comptable =        année civile : 1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre  
Année 2004            :        1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

L'Assemblée Générale a proposé, pour chaque paiement, la signature collective à deux. Les personnes autorisées pour représenter l'Association sont :

- Alain Caclard, trésorier, Leysin
- Claude-Alain Henrioud, secrétaire, Neuchâtel
- Pierre Gueissaz, président, Lausanne

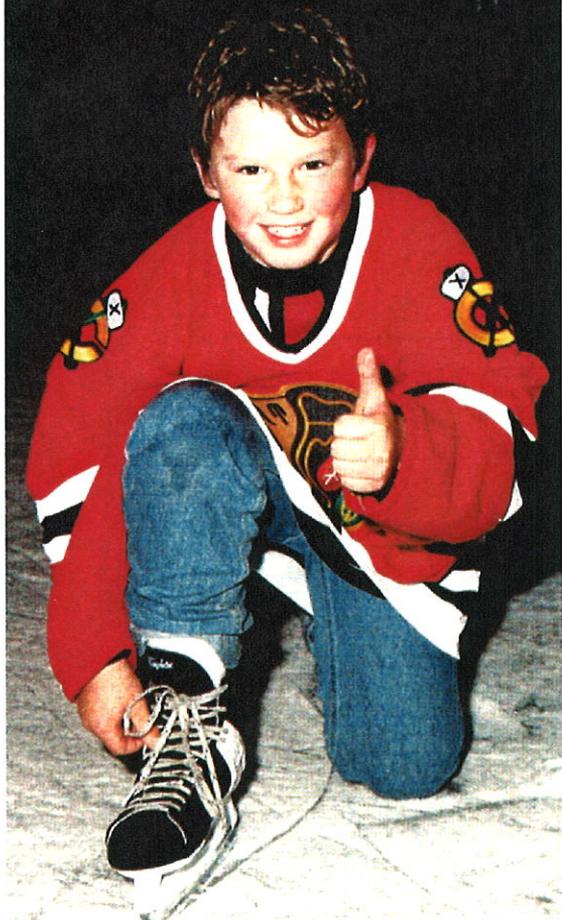
Assemblée levée à 12 h.15

Lausanne-Malley, juin 2004

Le rapporteur : Pierre Gueissaz



# Qualité de glace supérieure!



## Spécialistes des patinoires à votre service

**Axima Refrigeration AG**  
Zürcherstrasse 12  
CH-8400 Winterthur

Tel 052 262 80 80  
Fax 052 262 01 50  
[www.ch.axiref.com](http://www.ch.axiref.com)  
[info@ch.axiref.com](mailto:info@ch.axiref.com)



**AXIMA**  
REFRIGERATION

## **DATES IMPORTANTES 2005**

***Mercredi 27 avril***

***Jeudi 28 avril***

Cours des Techniciens de Glace  
(lieu à préciser)

***Mardi 31 mai***

Rencontre des Gestionnaires  
de Patinoires  
(lieu à préciser)

***Mercredi 1<sup>er</sup> juin***

Assemblée Générale  
Bilan de la saison avec la L.S.H.G.  
(lieu à préciser)

## Les centres commerciaux devraient accueillir les jeunes qui y zonent

**Q**ue construit-on le plus volontiers dans les villes d'aujourd'hui? Des centres commerciaux et des giratoires. Les premiers s'installent parfois dans des lieux étonnants, à la place d'un jardin, d'anciennes maisons qui ont vu passer l'histoire de la cité, ou poussent en quelques mois sur les lambeaux d'un magasin «bien de chez nous» qui a fini par rendre le dernier soupir après avoir traversé honorablement quelques générations. Les seconds, les giratoires donc, dont personne ne songe à contester la nécessité, sont, dirait-on, les cartes de visite de certaines villes. Alors elles les cocolent et les dorlotent. On les cerce de jolies pierres, on y plante de la vigne, on y arrange les talus avec des arbres exquis, et ils coûtent un argent fou.

Mammouths au ventre accueillant, les centres commerciaux sont devenus les lieux où se rassemblent des jeunes gens, suisses et étrangers. Qu'y font-ils? Ils n'achètent pas. Ils observent, ils regardent en coin, ils stationnent dans les ombres des escalators, ils fument dans les marges de la foule qui passe, ils s'invitent dans cette grande maison qui fait songer à celle de la sorcière, celle où s'égarèrent Hansel et Gretel, celle tapissée de pains d'épice et de sucreries auxquels ils est interdit de toucher.

**«Pourquoi ne pas exiger des partenaires qui érigent les centres commerciaux qu'ils y réservent des lieux où jouer, parler, lire, faire du sport serait possible, gratuitement et à toute heure?»**

Regards d'envie, regards de convoitise, regards décalés. En familles recomposées selon des modes et des lois auxquelles nous ne comprenons pas grand-chose, les groupes de jeunes croisent d'autres groupes de jeunes: regards encore, défi,



PHILIPPE  
DUBATH

Chef de la rubrique  
sportive

mots lâchés, provocation. Dans ces centres commerciaux, on peut voir languir une sorte de non-vie d'une sorte de non-jeunesse qui semble être là à attendre que quelque chose d'autre, non encore identifié, se passe.

On sait ce qui peut naître ici et s'en aller grandir ailleurs. A Vevey, le Centre commercial Saint-Antoine a, semble-t-il, vu commencer la dispute qui a mené, deux jours plus tard, au meurtre de Nono. A Vevey, secoué, touché au moral par le drame, et griffé, alourdi par des chantiers gigantesques, deux grosses bâtisses commerciales grandissent petit à petit. Deux centres géants, en plein centre justement, qui vont offrir autant de nouvelles vitrines alléchantes, mais aussi de nouveaux couloirs, de nouveaux recoins d'escalators

ou de parkings où «il fera bon» zoner, observer, envier le reste du monde qui passe, fumer sa clope, lâcher la petite provocation, le mot, le regard qui peuvent mener loin.

Et si on changeait cela? Si on prenait une partie des sous qui servent — notamment — à bâtir les giratoires trop luxueux, coquetteries de notre temps, pour élaborer, dans les centres commerciaux, des lieux de vie possible, humaine, pas forcément totalement stérile. Pourquoi ne pas exiger politiquement des partenaires qui érigent les centres commerciaux qu'ils y réservent, en leur cœur, des lieux accessibles, équipés, surveillés, où jouer, parler, lire, faire du sport serait possible, gratuitement et à toute heure? Oui, pourquoi ne pas conditionner toute autorisation de construire un de ces mammouths au ventre accueillant à l'obligation d'assumer la vie, ou la non-vie, qui va s'y installer, y macérer, loin, très loin, du monde extérieur?

Allons plus loin dans l'utopie. Un centre commercial = une salle de sport, une salle de lecture avec journaux de tous les pays possibles, une salle où boire un café et écouter les musiques du monde est possible. Tout cela gratuit, offert par le mammouth et la ville. Oui, dans le temple où l'on vient pour dépenser, tout cela serait gratuit. Et, qui sait, calmerait peut-être un peu, un tout petit peu, le vent mauvais qui prend corps, entre autres lieux, dans ces centres commerciaux qui rassemblent pour mieux séparer ensuite. □

# Une brûlante passion pour la glace

**PORTRAIT** Cheville ouvrière et homme à tout faire du Saint-Cergue Hockey-Club, Jean Rickli se voue à la cause sportive depuis plus d'un demi-siècle.



Jean Rickli, à droite, et le HC Saint-Cergue, version 2003-2004. LDD

## Carte d'identité Jean Rickli

**Naissance:** le 15 janvier 1930.  
**Etat civil:** époux d'une basketteuse, père d'une fille et grand-père de deux filles.  
**Trajectoire:** a travaillé pendant quarante-quatre ans aux SI à Nyon, où il a occupé la fonction de responsable des services contentieux et abonnements.  
**Signe particulier:** ancien joueur (gardien de but) et arbitre de hockey sur glace, il s'occupe des destinées du HC Saint-Cergue depuis le 14 septembre 1951.

**«Ce dévouement est une véritable source de bonheur et de longévité mentale et physique»**

Jean Rickli, président du HC Saint-Cergue

**D**ans le genre fidélité, Jean Rickli se pose un peu là. Le 14 septembre 1951, il était le principal artisan de la fondation du Saint-Cergue Hockey-Club. Cinquante-trois ans plus tard, ce Nyonnais de souche, la septantaine alerte, répond toujours présent, cumulant les fonctions de président, de coach et de secrétaire. Ça et là, on salue ses mérites. En 2003, la Ligue suisse

de hockey sur glace (LSHG) honorait son activité exceptionnelle, au sens littéral du terme. La même année, il reçut le Prix nyonnais du dévouement à la cause sportive. Jeudi dernier, il a également été nommé lors des Mérites sportifs vaudois. «Ce dévouement est une véritable source de bonheur et de longévité mentale et physique», glisse Jean Rickli. Dans un même souffle, il souligne pourtant que «le sport est aussi in-

grat pour les dirigeants». Référence au recto («les nombreuses satisfactions») que contrebalance le verso («les amères déceptions») de la fonction.

### Un jour de crampe, en février 1956...

Jean Rickli fouille dans sa mémoire et distille deux anecdotes savoureuses. La première nous reporte sur la patinoire du Grand Hôtel, à Saint-Cergue. Le HC y jouait à ses débuts,

avant d'émigrer aux Cheseaux, puis à Morges et au Sentier où, faute de patinoire, le club a pris ses quartiers il y a sept ans.

«Nous recevions Lausanne II. A l'échauffement, tous les acteurs étaient en rouge. En ce temps-là, les équipes ne possédaient pas de deuxième jeu de maillots. Ni une ni deux, nous avons sollicité le personnel de l'établissement et revêtu des vestes blanches de cuisinier-pâtissier par-dessus nos tenues. A l'aide de morceaux de houille, qui servaient à chauffer l'hôtel, nous avons inscrit des numéros dans notre dos.»

Dans la série patins-potins, cette autre historiette. C'était en février 1956. Il faisait une

crampe de moins 24 degrés, avec la bise en prime. «Les joueurs avaient vidé un paquet de ouate pour se protéger les oreilles. L'arbitre avait les lèvres en sang. La faute au sifflet qui, à l'époque, n'était pas en bakélite mais en métal. J'officiais au chronométrage. J'ai eu trois doigts gelés. Sur un tir, le puck se fracassa sur un montant et se cassa en deux. Si une moitié avait pénétré dans la cage, le but aurait-il été validé?»

Son crève-cœur est de n'avoir pas pu contribuer à l'édification d'une patinoire dans la région. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. De 1959 à 1963, il a été secrétaire de la société pour la création d'une patinoire artificielle à Nyon. De 1979 à 1985, il occupa un poste identique à Saint-Cergue. Mais dans un cas comme dans l'autre, le projet a avorté.

PATRICK TESTUZ

## « PATINS - POTINS »

\*\*\*\*\*

*La deuxième Fête de la Glace se déroulera le dimanche  
24 octobre 2004 dans la plupart des patinoires qui  
proposeront, avec la participation des clubs,  
de nombreuses activités aux utilisateurs  
invités à patiner gratuitement.*

\*\*\*\*\*

*Lors de l'Assemblée Générale de l'Association Suisse des Services des Sports,  
les 4 et 5 juin 2004 à Lugano, les représentants de l'A.P.A.R. & T.  
ont eu l'occasion de présenter notre Association et les grands  
« dossiers » traités depuis plusieurs années.  
Plusieurs représentants « politiques » connaissaient peu ou pas du tout  
notre Association, nos liens avec la L.S.H.G., nos cours de formation,  
notre séminaire de gestionnaires, etc.  
Un travail d'information et de communication reste  
à entreprendre dans les meilleurs délais !*

\*\*\*\*\*

*Le bilan de la saison avec la Ligue Régionale de Suisse Romande  
s'est déroulé dans d'excellentes conditions.  
Remarques constructives et positives, chaque partie s'est engagée  
à tout faire afin que la saison de hockey sur glace 2004-2005  
se déroule dans les meilleures conditions.*

\*\*\*\*\*

*Fermeture de la Patinoire de Charmey et de celle de Grand-Lancy.  
Espérons que ces décisions sont provisoires et temporaires  
car ce type d'installation – même coûteuse – est un atout  
indispensable à la promotion touristique de la région  
et offre à la collectivité publique la possibilité  
de pratiquer une activité hivernale  
ludique et appréciée.*

\*\*\*\*\*

## « POTINS - PATINS »

## «L'ami Rus»

AINSI PARLA  
SCHMALTZ



par  
JON  
FERGUSON

J'ai un ami qui s'appelle Rus. C'est un beau parleur de Chicago qui, au téléphone, oublie quelquefois à qui il parle. Il me dit: «Tu vois Mark, nous les avons eus», ou: «Je te rappelle demain, Steve. OK, je dois y aller.» Bien entendu, il ne rappelle jamais le lendemain.

Rus a été entraîneur assistant de basketball pour de grandes universités, au Texas et au Nouveau-Mexique, pendant treize ans. Je lui ai toujours dit qu'il devait devenir entraîneur principal pour voir ce que c'est d'être le patron. Finalement, il y a deux ans, il a accepté le poste d'entraîneur de l'équipe des Tralee Tigers, en première ligue irlandaise. Lors de sa première saison, son équipe est arrivée à la dernière place et, chaque fois qu'il m'appelait, il me disait combien il était dur d'être coach.

Cette année, son équipe a bénéficié d'un peu plus d'argent; il a changé quelques joueurs, et son équipe a remporté le championnat irlandais. Il y a deux semaines, la nuit après le dernier match, il m'a appelé pour me dire que son équipe avait gagné, mais qu'il avait décidé de démissionner de son poste d'entraîneur.

Voilà ce qu'il m'a raconté: «Même lorsque tu gagnes le putain de titre de champion, les joueurs se plaignent de leur temps de jeu. J'ai fait entrer un jeune joueur deux minutes avant la fin du match — on menait de vingt points — et le vétéran qui a été remplacé a quitté le terrain en se plaignant. Les joueurs ne sont jamais satisfaits, j'en ai ras le cul d'entraîner. Nous sommes passés de la dernière à la première place de la ligue et qu'est-ce que le président m'a dit à la fin du match? «Nom d'un chien, Rus, l'année prochaine, nous devons remporter le championnat et la Coupe...» J'ai donc décidé de démissionner.»

Et il a démissionné... Après deux petites saisons. Heureusement, mon ami Rus a d'autres activités à côté du basket. Il joue du violon, enseigne l'anglais, il aime lire et écrire. Il essaie à présent d'achever un recueil de nouvelles.

Rus est un homme extraordinaire. Il est le genre de personne qui devrait être entraîneur. Mais après deux ans, il a arrêté. L'ego humain l'a dégoûté. «Le sport, m'a-t-il dit, a tendance à faire ressortir ce qu'il y a de pire dans l'homme. Chaque caractéristique négative de l'homme finit toujours par faire son apparition dans le sport. J'ai rencontré quelques bons gars. J'imagine pas assez pour me faire rester...»

Je pense que j'ai été plus chanceux que mon ami Rus. Je suis entraîneur depuis vingt-cinq ans. Il y a beaucoup de morosité là-dedans. Mais si l'on regarde de plus près, il y a aussi quelques pierres précieuses. □

## FETE DE LA GLACE 2004

L'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises (A.P.A.R. & T.) organisera la deuxième « Fête de la Glace » le dimanche 24 octobre 2004 sous le slogan « Toute la Romandie patine ». Ce jour-là, les patinoires seront ouvertes et le public pourra s'adonner à son sport favori en pratiquant le patinage libre ou en participant à des cours d'initiation, le tout gratuitement.

Chaque installation établira un programme selon un horaire propre à sa patinoire en tenant compte des matches et autres activités ne pouvant être déplacés.

Ce sera l'occasion d'attirer, de manière durable, de nouveaux adeptes dans nos installations car le patinage public est en perte de vitesse un peu partout en Suisse.

La Ligue Suisse de Hockey sur Glace (région romande) et l'Union Suisse de Patinage soutiennent cette initiative, leur objectif étant aussi de promouvoir leurs activités sportives auprès du grand public invité à (re)découvrir les plaisirs de la glisse.

Dans une ambiance conviviale, diverses animations sont prévues avec l'aide des clubs locaux, en particulier des démonstrations de hockey sur glace, de patinage artistique, de curling et de broomball, ainsi que des animations ludiques pour enfants débutants.

Les joueurs des équipes fanions et des patineurs de talent seront de la partie.

Un programme de promotion et de publicité (affiches, communiqué de presse) ainsi que des informations détaillées vous parviendront prochainement. Nous recherchons activement des sponsors pour l'ensemble de l'opération et il est indispensable qu'un grand nombre de patinoires s'inscrive et participe activement au déroulement et à la réussite de la « Fête de la Glace 2004 ».

Renseignements complémentaires : Comité de l'A.P.A.R. & T.

- Jacques Müller, Genève
- Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
- Alain Caclard, Leysin
- Dominique Both, Bulle
- Olivier Schnegg, Moutier
- Pierre Gueissaz, Lausanne-Malley

# FETE DE LA GLACE 2004

Dimanche 24 octobre 2004

## Déroulement d'une journée type

Tarifification conseillée :

- Entrée individuelle : Gratuité (ou le tarif le plus bas pour tout le monde)
- Location des patins : Gratuité (ou le tarif le plus bas pour tout le monde)
- Encadrement sur l'ensemble de la piste pour assistance aux débutants, enfants ou adultes (professeurs + membres Club Patinage Artistique)
- Mise en place des stands des clubs :  
information, communication et animation

Durée de la journée : 09 h.00 – 17 h.00  
selon disponibilité de la patinoire

- Si possible
- Démonstration de curling
  - Démonstration de broomball
  - Démonstration hockey sur glace
  - Démonstration patinage artistique
  
  - Présence de « joueurs » de l'équipe fanion  
ou de patineurs ou « personnalités » confirmées

# FETE DE LA GLACE 2004

Dimanche 24 octobre 2004

## Exemple de programme

09 h.00 – 09 h.45	Démonstration de curling, broomball, hockey sur glace
09 h.45 – 10 h.00	Surfaçage de la glace
10 h.00 – 11 h.15	Patinage public
11 h.30 – 12 h.00	démonstration de patinage artistique
12 h.15 – 12 h.30	Surfaçage de la glace
12 h.30 – 14 h.00	Matches de hockey
14 h.00 – 14 h.15	Surfaçage de la glace
14 h.15 – 15 h.30	Patinage public
15 h.30 – 15 h.45	Surfaçage de la glace
15 h.45 – 17 h.00	Patinage public

## Idée :

- Réserver ¼ de piste (séparation) pour démonstration et initiation curling – broomball – tir au but (hockey) ou jardin de glace pour les petits.
- Chaque patinoire applique un programme personnalisé tenant compte des clubs actifs et de la disponibilité des heures de glace « public » le 24 octobre 2004.
- Le Comité de l'A.P.A.R. & T. va contacter la L.S.H.G. et l'U.S.P. afin d'alléger le programme prévu cette journée, et les impliquer activement dans la « Fête de la Glace ».

## **Le futur Centre de Champéry qui ouvrira ses portes en fin d'année**

### **cherche :**

- Un maître de glace compétent pour la patinoire et la halle de curling
- Un responsable technique avec formation de base en électromécanique et si possible une bonne connaissance des patinoires (condition non obligatoire)

Les offres d'emploi sont à adresser au Centre National de Glace, maison de Commune, 1874 Champéry ou à l'adresse e-mail [pierre.c.hirt@bluewin.ch](mailto:pierre.c.hirt@bluewin.ch)

Des informations complémentaires peuvent être obtenues au No. 079/ 258 29 94

## **SEANCE RESPONSABLES L.S.H.G. LIGUE AMATEURS REGION ROMANDE – A.P.A.R. & T.**

Participants L.S.H.G. : - M. Claude Bernard, Vice-Président CR, Président COJU  
- M. Jean-François Galley, Président de la Commission des arbitres  
- M. Philippe Duvoisin  
- M. Bernard Berset, Secrétaire CR

Participants A.P.A.R. & T. : 28 personnes représentant vingt trois patinoires

L'objectif de la séance est, dans un premier temps, de faire le « bilan » de la saison 2003-2004, de donner la parole à chacune des parties et de prendre connaissance des éventuelles nouveautés à mettre en application pour la saison 2004-2005.

Les points à traiter durant cette séance s'articulent autour des sujets suivants :

1. Bilan saison 2003-2004
2. Convention 2004-2005

La convention pour la saison 2004-2005 est reconduite sans aucune modification. L'A.P.A.R. & T. transmettra une copie à Monsieur Berset, Secrétaire du Comité romand, et un exemplaire de la convention pour 2004-2005 sera envoyé à toutes les patinoires avant le 31 août 2004.

- Convention, catégories concernées, temps d'échauffement, durée maximum des matches, passage des surfaceuses
- Début calendrier officiel : 2 octobre 2004 (1<sup>ère</sup> ligue)
- Pré-calendrier envoyé par Claude Bernard à Pierre Gueissaz pour le 15 juin 2004 pour diffusion auprès des patinoires. Idem pour les calendriers de 1<sup>ère</sup> – 2<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> ligue
- L.S.H.G. doit informer l'A.P.A.R. & T. des modifications des marquages de la surface de jeu (s'il y a lieu) dans les meilleurs délais
- L.S.H.G. doit informer les clubs et les arbitres de la convention en vigueur pour l'organisation des matches de hockey sur glace des catégories Séniors et Espoirs
- Retrait d'équipes alors que le championnat a déjà débuté (pénalité ?)
- Monsieur Galley, pour les arbitres :
  - souhaite établir une collaboration efficace avec la L.S.H.G. et les patinoires
  - relève quelques exemples de vestiaires d'arbitres non nettoyés
  - recommande le dialogue arbitres – patinoires en cas de décision à prendre, lors de problèmes liés aux matches

- **Fonctionnement de la Commission de conciliation**

La Commission de conciliation a été créée l'année dernière. Présidée par Monsieur Jean-François Galley, Président de la Commission des arbitres, et représentée pour notre Association, par Claude-Alain Henrioud, elle a pour mission d'assurer le bon déroulement du championnat de hockey sur glace et de responsabiliser les clubs qui évoluent à l'extérieur. Durant la saison 2003-2004, deux cas ont été signalés (Tramelan et Montchoisi) à la Commission de conciliation.

Pour la saison 2004-2005, tout problème « important » se déroulant dans votre patinoire avec les clubs « visiteurs » devra être signalé à la Commission de conciliation pour information et éventuellement la prise de mesures correctives. Chaque patinoire est responsable de communiquer les faits, dans les meilleurs délais, au Président de la Commission de conciliation.

- **Règlement technique des patinoires** : en attente

- **Remarques générales**

- Le calendrier des Juniors Top (11 septembre) débute trop tôt
- Coût élevé des dépenses d'énergie pour les patinoires
- Vestiaire « arbitres » = local non fumeurs !
- La Fête de la Glace se déroulera le dimanche 24 ou 17 octobre 2004  
Important d'« alléger » le programme du championnat de hockey sur glace à cette date

- L.S.H.G. envoie les adresses et coordonnées des responsables de la L.S.H.G. (Ligue Amateurs Région Romande) et du Président de la Commission des arbitres à l'A.P.A.R. & T. pour diffusion aux patinoires.  
L'A.P.A.R. & T. envoie les coordonnées des patinoires à la L.S.H.G.

- Les deux instances souhaitent une collaboration étroite entre la L.S.H.G. et les patinoires. Une rencontre au printemps 2005 est prévue pour faire le bilan de la saison

- A.P.A.R. & T. recommande la mise en place d'un mécanisme permanent de communication entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. & T.

- A.P.A.R. & T. doit être considérée par la L.S.H.G. en qualité de « partenaire » véritable et reconnu

L'évaluation de cette rencontre s'avère positive et constructive. Il ressort qu'un mécanisme permanent d'information et de communication doit être mis en place entre les deux instances concernées. Cette collaboration est le gage d'un partenariat véritable et durable, afin que l'organisation du championnat et des matches de hockey sur glace se déroule d'une manière harmonieuse tout en respectant les impératifs de chacun.

Bureau Comité romand

Note sur l'invitation de l'APAR+T du mercredi 2 juin 2004  
Classic-hôtel, Leysin

Monsieur Pierre Gueissaz, Président de l'APAR+T remercie les représentants du Comité romand pour avoir accepté son invitation dans le cadre de l'assemblée générale des directeurs de patinoires suisses romandes et tessinoises.

Cette rencontre, 3<sup>ème</sup> du genre, permet de dialoguer ouvertement avec les directeurs de patinoires, d'entendre leurs doléances liées à l'organisation et la planification des surfaces de jeu pour notre secteur d'activité et surtout de trouver les solutions adéquates à toutes les sortes problèmes survenant autant avant saison que pendant la saison de hockey sur glace.

La présentation des membres du Comité romand est effectuée par le Vice-Président romand M. Claude Bernard qui profite de l'occasion d'excuser l'absence de Monsieur Jean-Marie Viaccoz, Président.

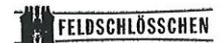
Le comité romand est représenté par : Bernard Berset, secrétaire/caissier, Philippe Duvoisin, responsable championnat 1<sup>ère</sup> ligue, Jean-François Galley, Président de la Commission des arbitres.

Monsieur Berset informe les membres de l'Apar+t que la Ligue Amateur de Hockey sur Glace a décidé de renforcer son management par l'engagement d'un administrateur en la personne de M. Mark Wirz qui fonctionnera au sein des bureaux administratifs de la LSHG à Zürich.

Monsieur Gueissaz propose, s'il n'y a pas d'objection, de reconduire la convention pour l'organisation des matches des différentes catégories de jeu. Aucune opposition n'étant formulée, cette convention est reconduite pour la saison 2004-2005.



Gold-Sponsoren



Radio/TV Partner

SRG SSR idée suisse

Silber-Sponsoren

ELCOTHERM



Panasonic



Bronze-Sponsoren

FILA

OCHSNER HOCKEY



Hauptsponsor

SWISS POST

Media-Partner

SLAPSHOT

Un tour de table est effectué de manière à ce que les directeurs de patinoires et le comité romand puissent s'exprimer sur différents sujets ou problèmes à résoudre. En résumé les sujets abordés sont les suivants :

- commission de conciliation : cette commission a été mise sur pied en début de saison 2003/2004 dans le but de résoudre de manière interne tous problèmes pouvant toucher les installations de patinoire et éventuellement l'attitude et comportements des joueurs et clubs. Monsieur Jean-François Galley rappelle qu'il est nécessaire lorsque ce genre de problème survient de saisir immédiatement cette commission. La composition des membres de cette commission pourra être disponible sur le site de la région romande (hockey-suisse-romande.ch)
- le Président de la commission des arbitres, relève également qu'aucun match amical n'est prioritaire sur des rencontres de championnat
- en réponse à des remarques de directeurs de patinoires, il est précisé que les arbitres ne peuvent pas obtenir la gratuité d'entrée dans les patinoires hors cadre de leur fonction
- l'annonce des dates de pré-calendrier et des calendriers définitifs des différentes catégories de jeu est toujours une préoccupation principale des directeurs de patinoires. Monsieur Philippe Duvoisin rappelle que l'ordonnancement des différents calendriers s'effectue dans un ordre précis des catégories de jeu entre fin juin et fin août. De plus, les clubs peuvent encore retirer les équipes jusqu'à la date de l'assemblée régionale romande et lors de laquelle les lieux et dates de calendrier sont fixées définitivement. Ceci étant dit, le Comité romand entreprendra toutes les démarches nécessaires pour que, dorénavant, l'Apar+T reçoive les pré-calendrier et calendrier dès que possible, sous réserve des modifications pouvant intervenir lors des assemblées proprement dites de calendrier avec les clubs concernés. Monsieur Philippe Duvoisin fera parvenir par e-mail au comité de l'Apar+t les différentes dates des calendriers de jeu
- pour la saison prochaine, les pré-calendriers définis par les chefs de ligue seront transmis en même temps que pour les clubs au comité de l'Apar+t qui pourront déjà s'en servir comme éléments de discussion pour les attributions de glace avec leurs clubs locataires
- le secrétaire du comité romand a pris note que l'Apar+t ne reçoit pas les documents officiels émis par la fédération concernant notamment les dates de la ligue et des différentes dates cadre des championnats. Dès la saison prochaine ces documents seront transmis par ce dernier au comité de l'Apar+t

- Monsieur Claude Bernard mentionne que le programme d'établissement des calendriers mouvement juniors a été amélioré et comme la saison écoulée il n'y a qu'un seul calendrier défini pour l'ensemble de la saison
- Monsieur Gueissaz nous informe que la Fête de la Glace sera de nouveau organisée cette saison, la date de base prévue étant le 24 octobre 2004 (éventuellement le 17 octobre 2004). Il demande au comité romand, la possibilité de réduire les activités de jeu durant cette date. Le Comité romand en prend note et fera le nécessaire pour éviter le maximum de matchs durant cette date.
- Quelques petits problèmes d'infrastructures sont survenus sur la patinoire de Montchoisi (glace, pendule), ces problèmes ont été résolus.
- Concernant les tournois de sélections, le comité romand rappelle que ces derniers sont organisés sur des dates bloquées par la LSHG. Depuis les catégories U-16, l'organisation de place de celles-ci ne dépend plus des régions mais du secteur des équipes nationales
- Monsieur Jean-François Galley, recherche pour le 25 septembre 2004, une patinoire dans la région vaudoise pouvant accueillir une journée de test pour les arbitres (environ 160 personnes / 4 groupes de 40)
- Action de sensibilisation contre la consommation de cigarettes. Si la LSHG n'a pas, à l'heure actuelle, mis cet objectif dans ses premières priorités, les patinoires peuvent prendre des mesures incitatives (panneaux d'interdiction de fumer par exemple), cette mesure sera accompagnée par des notifications/informations données par le Président de la commission des arbitres.
- Une demande concernant l'existence de règlement sur les normes d'installation des patinoires est émise par certains directeurs d'installations. Le Comité romand s'informerera auprès du siège administratif de la LSHG concernant l'existence de telles directives et le cas échéant en transmettra une copie au comité de l'Apar+t.

En guise de conclusion, toutes les personnes présentes sont satisfaites de la mise sur pied de cette rencontre annuelle entre les patinoires et le comité romand permettant ainsi d'améliorer la communication et la transmission d'information nécessaire à la bonne conduite de la gestion d'utilisation des surfaces de jeu dans le cadre du hockey sur glace.

Comité romand  
Le secrétaire

  
B. Berset

# Une patinoire gratuite au Flon

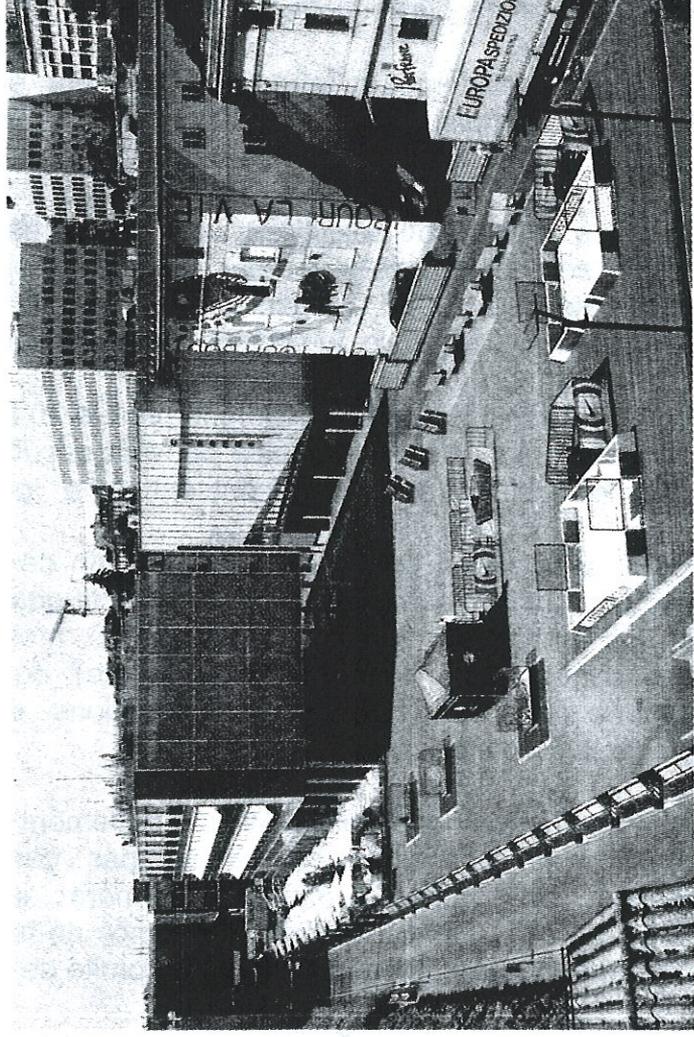
**GLISSE** Une piste provisoire pourrait voir le jour au Flon, dès novembre. Elle serait installée chaque année pour une période hivernale de trois mois. Le projet doit encore être mis à l'enquête.

**LES FAITS** L'esplanade du Flon pourrait accueillir trois mois par année une patinoire provisoire. La piste de patinage, envisagée par Europlex et le LO Holding devrait bientôt être mise à l'enquête publique. Son financement devrait être assuré par des sponsors. Son accès serait gratuit.

**N**ew York a sa patinoire provisoire au Rockefeller Center. Lausanne pourrait bien avoir la sienne au cœur du Flon. «On en rêvait depuis un certain temps», confie Paul Rambert, administrateur-délégué du LO Holding, propriétaire du Flon. Ce lieu de glisse urbaine occuperait une surface de 300 mètres carrés (30 mètres sur 10) sur l'esplanade du Flon, cette surface en terre battue située devant le Restaurant Pur. «Tranquille, à l'écart du trafic et plate, l'esplanade se prête très bien à ce genre d'activités», estime Laurent Rivier, président du conseil d'administration du LO Holding.

## Financée par des sponsors

Les instigateurs de la future patinoire se sont inspirés de l'exemple genevois. A la place du Rhône, en plein centre de la Cité de Calvin, un espace de glisse est ouvert chaque hiver depuis 1999. Et le succès est au rendez-vous:



La patinoire occuperait une surface de 300 mètres carrés sur l'esplanade du Flon, cette surface en terre battue située devant le Restaurant Pur.

Florian Cella

en 2001-2002, environ 30 000 personnes l'ont fréquenté. Cette patinoire est financée exclusivement par des fonds privés. Au Flon, Europlex et le LO Holding veulent également recourir aux sponsors, grands et petits, pour financer la patinoire. «Nous avons déjà des contacts», confie Brian Jones, directeur d'Europlex. L'ac-

ès à la glace sera ainsi gratuit. Des patins pourront par contre être loués sur place.

## Avant la patinoire, le cirque

La patinoire sera louée à une entreprise autrichienne, qui installe chaque année une centaine d'espaces de ce type dans toute

## La patinoire du Flon en chiffres

- ▲ Taille: 30 mètres sur 10 mètres, soit 300 mètres carrés.
- ▲ Patins: 150 paires à louer sur place (environ 6 fr. 50 pour les adultes et 5 fr. pour les enfants).
- ▲ Fréquentation espérée: 200 à 300 personnes par jour.
- ▲ Dates d'ouverture: mi-novembre à mi-février (prévision).
- ▲ Horaires: de 10 heures à 20 heures (prévision).

pas de faire de l'ombre aux autres patinoires lausannoises? «Je ne pense pas, estime Olivier Français, municipal responsable des Travaux. Cela va plutôt accroître le nombre de patineurs. Alors que les villes ont plutôt tendance à rejeter les activités sportives à la périphérie, c'est une chance d'en disposer une supplémentaire au centre-ville.» En attendant les patineurs, l'esplanade du Flon accueillera d'autres acrobates: le Cirque Starlight devrait y planter sa tente à fin septembre.

JULIEN MAGNOLLAY



SCHWEIZERISCHE EISHOCKEY AMATEURLIGA  
LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE AMATEUR  
LEGA SVIZZERA DI HOCKEY SU GHIACCIO DILETTANTI

**Hauptdaten Meisterschaft Aktiv – Ligen 2004/05**  
**Dates principales du Championnat des Ligues actives 2004/05**

---

**1.Liga / 1ère ligue**

Spielplansitzungen / Séances calendrier		06.08./07.08.04
Beginn Meisterschaft regional / Début du championnat régional		02.10.04
Ende Meisterschaft regional / Fin du championnat régional		05.03.05
Beginn Finalrunde SM / Début tour final CS		08.03.05
Ende Finalrunde SM / Fin tour final CS		19.03.05
Evtl. Entscheidungsspiel / Matches de barrage év. (Huttwil)		22.03.05

**2.Liga / 2ème Ligue**

Beginn Meisterschaft / Début du championnat	OS/SR ab 09.10.04	ZS ab	16.10.03
Ende Meisterschaft / Fin du championnat		RC/CR	
Aufstiegsspiele / Matches de promotion		RC/CR ab	07.02.05
Evtl. Entscheidungsspiele / Matches de barrage év.		RC/CR	

**3.Liga / 3ème ligue**

Beginn Meisterschaft / Début du championnat	OS/SR ab 16.10.04	ZS ab	23.10.04
Ende Meisterschaft / Fin du championnat		RC/CR	
Aufstiegsspiele / Matches de promotion		RC/CR ab/dès	07.02.04
Evtl. Entscheidungsspiele / Matches de barrage év.		RC/CR	

**4.Liga / 4ème Ligue**

Beginn Meisterschaft / Début du championnat	OS/SR ab/dès 18.10.03/ZS ab/dès		23.10.04
Entscheidungsspiele und Aufstiegsspiele gem. Weisungen		RC	
Matches de barrage et matches de promotion selon les instructions		CR	

**Frauen / femmes**

		LKA/LKB	LKC
Beginn Meisterschaft / Début du championnat		02.10.04	16.10.04
Ende Meisterschaft / Fin du championnat		26.02.05	12.02.05
Evtl. Entscheidungsspiele / Matches de barrage év.		28/02.05	14./16.02.05
Aufstiegsspiele/Matches de promotion	LKC/LKB ab/dès	06.03.05	19.02.05
LKA Final Wochenende Schweizermeister		05./06.03.05	

**Senioren/Veteranen / Sénior et vétérans**

Gemäss Weisungen AL / Selon les instructions LA		RC/CR ab	02.10.04
---	--	----------	----------

**Auslosung/Tirage au sort**

A = ZS    B = SR    C = OS

A.L. Ligue Amateurs/LSHG  
Région Suisse romande  
B. Berset *Berset*  
Secrétaire



Lausanne, le 17 septembre 2003

Adresses membres commission de conciliation :

Jean-François Galley : Av. de la Plantaud 12  
1870, Monthey

Tél./fax 024/471.02.24  
natel 078/641.95.02

Claude-Alain Henrioud : Patinoires du Littoral  
Quai Robert-Comtesse 4  
2007 Neuchâtel

Tél.: 032/727.63.63  
fax : 032/727.63.69

Marcel Magnenat : Rue du Villars 15  
1024 Ecublens

Tél. : 021/691.31.41  
natel 079/212.78.21

Suppléants :

Bernard Walder : Rte du Signal 32  
1350 Orbe

Tél. : 024/441.20.15  
Natel 079/409.82.07

Yves Robert : Patinoire de Montchoisi  
30, avenue du Servan  
Case postale 63  
1000 Lausanne 19

Tél. : 021/315.49.62  
Fax : 021/315.49.63

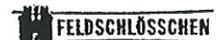
Jean-Marc Faigaux : Reconfière 1  
1870 Monthey

Tél. : 024/471.54.38  
natel : 079/643.83.23

Hauptsponsor



Gold-Sponsoren



Radio/TV Partner

SRG SSR idée suisse

Silber-Sponsoren



Bronze-Sponsoren



Media-Partner



A  
P  
A  
R  
&  
t

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

**A. P. A. R. & T.**

**Association des Patinoires**

**Artificielles Romandes et**

**Tessinoises**

Comme l'an dernier, la convention ci-jointe a été reconduite  
avec la Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande  
pour la saison 2004-2005.

(A afficher dans votre patinoire)

Leysin, le 2 juin 2004

Pour adresse:

**Pierre Gueissaz**

Président

Centre Intercommunal

de Glace de Malley SA

14, ch. du Viaduc

**1008 Prilly**

## CONVENTION

pour l'organisation des matches de hockey sur glace  
des catégories Seniors et Espoirs

1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ligue, Dames

Juniors, Novices, Minis, Moskito, Piccolo, Bambini

\* \* \* \* \*

entre les soussignés :

1. Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande, représentée ci-après par :

M. Jean-Marie VIACCOZ, président,  
M. Claude BERNARD, vice-président et président de la commission des juniors (COJU),  
M. Jean-François GALLEY, président de la commission des arbitres (CA),

désignée par "la Ligue" d'une part, et

2. Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, représentée ci-après par :

M. Pierre GUEISSAZ, président  
M. Claude-Alain HENRIOUD, secrétaire

désignée par "Les Patinoires" d'autre part.

\* \* \* \* \*

Pour adresse:

**Pierre Gueissaz**

Président

Centre intercommunal

de Glace de Malley SA

14, Rue du Viaduc

1008 Prilly

Il est convenu ce qui suit :

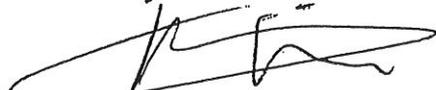
1. Les temps d'échauffement et de passage des surfaceuses pour les catégories Seniors et Espoirs sont réglementés par les tableaux annexés à la présente convention.
2. La durée maximum des matches des équipes Novices B, Minis et Moskito est de 2h15.  
Le décompte des 2h15 débute dès que la glace est mise à disposition des joueurs par l'exploitation.  
L'échauffement avant le match est de 5 minutes et fait partie intégrante des 2h15 à disposition.  
Le passage de la surfaceuse est effectué au premier tiers-temps. Au deuxième tiers-temps, la pose est de 5 minutes, sans retour aux vestiaires.  
La décision d'arrêter le match après 2h15 est de la compétence des arbitres. Le chronométrateur officiel les informe lors d'un arrêt de jeu, 5 minutes avant le terme du temps imparti. La fin définitive du match est signalée par le chronométrateur officiel dès que les 2h15 sont écoulées, lors du prochain arrêt de jeu.
3. La Ligue autorise les patinoires à planifier le début de matches en semaine jusqu'à 21h15, pour toutes les catégories de jeu.
4. La Ligue accepte que les patinoires fixent des matches Espoirs le mercredi dès 17h00 et, exceptionnellement, à 17h30. Dans ce cas, des séances d'entraînement pourront être supprimées aux clubs locataires.
5. Exceptionnellement, lorsque le service d'exploitation de la patinoire le demande, le passage de la surfaceuse peut être effectué au 2<sup>ème</sup> tiers-temps en lieu et place du 1<sup>er</sup> tiers-temps.

Pour tous les cas non prévus dans la présente convention, seul le règlement de la Ligue Amateur de Hockey est applicable.

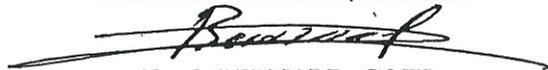
Sans dénonciation de part et d'autre, cette convention est reconduite automatiquement.

Pour accord, Prilly, le 30 juin 2002

Ligue Régionale Amateur  
de Hockey de Suisse Romande



Jean-Marie VIACCOZ, Président

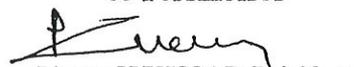


Claude BERNARD, COJU

Jean-François GAILLEY, CA

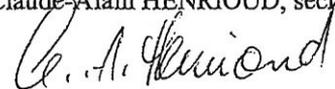


Association des Patinoires  
Artificielles Romandes  
et Tessinoises



Pierre GUEISSAZ, Président

Claude-Alain HENRIOUD, secrétaire



# Temps réglementaires pour les matches de championnat

Ligue Régionale  
Amateur  
de Hockey  
Suisse Romande

Catégories de jeu	Passages de la surfaceuse					Temps à disposition				
	Avant l'échauffement	Après l'échauffement	1 <sup>er</sup> tiers-temps	2 <sup>ème</sup> tiers-temps	Echauffement	Avant le début du match	Périodes de jeu	Pauses 1 <sup>ère</sup>	Pauses 2 <sup>ème</sup>	Durée totale du match (env.)
NLA / NLB	✓	✓	✓	✓	20	60	3 x 20	15	15	3h15
1 <sup>ère</sup> Ligue	✓	✓	✓	✓	20	50	3 x 20	15	15	3h00
2 <sup>ème</sup> Ligue	✓	✓	✓	✓	15	45	3 x 20	15	15	2h50
3 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> Ligue	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Dames / Seniors	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	5	2h45
Jun. Elite	✓	✓	✓	✓	20	50	3 x 20	15	15	3h00
Jun. Top / A	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Jun. B	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	5	2h45
Nov. Elite	✓	✓	✓	✓	15	45	3 x 20	15	15	3h00
Nov. Top / A	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Nov. B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Mini Top / A / B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Moskito Top / A	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Moskito B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 15	15	5	2h15 max.
Piccolo	✓	0	0	0	5	20	(3x12) x 3	5	5	2h30 max.
Bambini	✓	0	0	0	5	20	(3x12) x 3	5	5	2h30 max.



WÜRTH ZÜKO



Aujourd'hui, nous continuons  
d'améliorer notre invention  
afin que vous produisiez la  
meilleure couche de glace  
possible!!!



**Zamboni 440**

La plus moderne des lisseuses-  
surfaceuses du monde, la ZüKo-  
WM 2301.



**ZüKo**  
Votre conseiller dans le  
domaine de patinoire.

**NOUVEAU**



**ZüKo AG**  
W. Zürcher Kommunal AG  
Zürcherstrasse 67  
CH-8620 Wetzikon

Tél. 01/933 61 11  
Fax 01/933 61 13  
Email: [verkauf@zueko.com](mailto:verkauf@zueko.com)  
Site: [www.zueko.com](http://www.zueko.com)

Une technique convaincante avec de  
bonne performance!  
Livrabale avec démarreur électrique

## « PATINS - POTINS »

\*\*\*\*\*

*21 patinoires et 62 participants présents lors du cours des Techniciens de glace à Genève et Sous-Moulin. Un programme varié sous forme d'ateliers était proposé aux participants.  
Un nouveau cours est prévu pour 2005.*

\*\*\*\*\*

*Champéry nous invite en 2005 pour le prochain cours des Techniciens de glace. Un Centre Sportif flambant neuf à découvrir dans la station valaisanne. Lugano est également disposé à nous recevoir. Après le cours de l'année 2000, nos amis du Tessin se proposent de nous accueillir à nouveau, avec plaisir, en 2005 ou 2006. Avec les déplacements, il est indispensable de prévoir trois jours (mercredi – vendredi ou jeudi – samedi) avec un budget en conséquence ! Le Comité de Direction va étudier les différentes propositions et vous proposera la candidature retenue.*

\*\*\*\*\*

*La Chaux-de-Fonds procède à d'importants travaux de réfection dans sa patinoire. Daniel Piller nous invite à tenir notre cours des Techniciens de glace chez lui, en 2006 ou ultérieurement.*

\*\*\*\*\*

*A la Vallée-de-Joux on assiste actuellement à l'installation d'un nouveau « ring » avec protection vitrée intégrée, sans poteaux verticaux, vision idéale sur toute la surface de jeu.  
A découvrir lors d'un prochain cours en ...*

\*\*\*\*\*

*Sous-Moulin innove et propose une série de « chantiers » extrêmement intéressants allant du nouveau site internet (à visiter) en passant par une « chartre du fair-play » et en s'engageant sur la voie du développement durable, l'« Agenda 21 ».  
Laurent Hirt est un « fonceur » et la lecture de son texte devrait susciter la réflexion et nous décider à s'inspirer de ses actions pour les appliquer, selon nos moyens, dans nos propres installations.  
Bravo Laurent pour cette excellente initiative qui devrait faire des émules.*

\*\*\*\*\*

## « POTINS - PATINS »

## PORTRAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	<b>Laurent Hirt</b>
<i>Age</i>	50 ans
<i>Fonction</i>	Directeur CSSM
<i>Principale qualité</i>	Disponible
<i>Principal défaut</i>	L'impatience
<i>Hobby + Sport</i>	Vtt, ski, tennis, randonnée
<i>Déteste</i>	L'intolérance, la mauvaise foi
<i>Plus beau rêve</i>	« Racheter le Service des Sports de la Ville de Genève »...
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Licenciement d'un collaborateur
<i>Plat préféré</i>	Les pâtes
<i>Musique préférée</i>	Queen
<i>Lecture</i>	Pati-Info !
<i>Plus grande réalisation</i>	Ma famille
<i>Le plus important</i>	Compter pour quelqu'un

## Sous-Moulin innove !

Sous ce titre quelque peu accrocheur se dessinent plusieurs projets dont certains sont en phases finale de réalisation. Après 20 ans d'activités, le Centre Sportif Sous-Moulin passe la main. Le soussigné prend les commandes de cet outil extraordinaire qu'est un centre sportif, le 1er septembre dernier.

Premier chantier, modeste certes, mais important : le site internet est complètement relooké : [www.cssm.ch](http://www.cssm.ch), allez-y, tous les détails y figurent.

Deuxième chantier, nettement plus conséquent : introduction de l'Agenda 21.

Mais de quoi s'agit-il ?

En 1992, à Rio, les membres de plus de 180 pays s'engageaient sur la voie du développement durable en adoptant un plan à long terme : l'Agenda 21. D'une manière plus générale, le développement durable vise les 3 axes suivants :

1. Une société plus équitable
2. Une économie plus efficiente
3. Un environnement préservé

Quelles applications pour le Centre Sportif Sous-Moulin ?

Se référer au document attaché, dont la totalité des points s'intègrent parfaitement dans la gestion d'une patinoire.

Troisième chantier avec une nouvelle affiliation LE RESPECT CA CHANGE LA VIE :

Le respect, c'est souvent des gestes simples.....qui changent nos vies !  
Du FAIR-PLAY à la puissance 10 !

Un regard bienveillant

Un sourire

Dire bonjour

Remercier

Tenir la porte à quelqu'un

Porter les commissions d'une personne en difficulté

Aider, s'entraider

Ecouter les autres

Accepter les différences

Voici les buts de cette association :

Promouvoir le respect mutuel au sein de la société, sans distinction sociale, hiérarchique, raciale, culturelle, politique ou religieuse.

Promouvoir le respect pour les biens et les valeurs privés ou publics.

Promouvoir la réflexion sur le thème du respect.

Bref, tout un pannel de comportements et d'activités avec pour centre commun, le bien-être de l'homme.

Quatrième chantier : développement d'un concept énergétique ! Suite au bilan énergétique élaboré par les Services Industriels de Genève, un concept est en train de se mettre en place, en collaboration avec les SIG pour maîtriser les énergies à Sous-Moulin.

1. La production du chaud
2. La production du froid
3. L'électricité
4. L'eau
5. La ventilation

Nos installations sont vieillissantes et le changement de nos deux chaudières sont à l'ordre du jour. Le passage au gaz de ville s'inscrit dans l'Agenda 21 et dans notre porte-monnaie, compte tenu des hausse successives du prix du fuel.

La citerne de 100'000 lt de mazout (quasi neuve) pourrait être affectée à la récupération de l'eau de pluie (après traitement spécial) en vue de l'arrosage de nos espace verts et de l'eau de WC. La fosse à neige (50'000 lt) de notre patinoire servira également à la récupération des eaux de pluie destinées à l'arrosage, cette action s'inscrit également dans l'Agenda 21.

L'éclairage sportif doit être revu pour le tennis, l'athlétisme et le foot, un concept général dans ce domaine, véritable fil rouge, permettra une approche cohérente et réduira les coûts. Plus éclairer les terrains, moins les voisins !

## **AGENDA 21 - DEVELOPPEMENT DURABLE**

---

Le développement durable vise à instaurer un meilleur équilibre entre les dimensions économiques, sociales et environnementales, afin de préserver l'avenir de la planète. Son objectif est de répondre aux besoins des générations présentes, sans menacer la qualité de vie, voire la survie des générations futures.

Convaincus de la nécessité d'entreprendre des démarches qui s'inscrivent dans la pratique de tous les jours, la direction du Centre Sportif Sous-Moulin adhère au concept de l'agenda 21 et tient à mettre en place des comportements qui s'inscrivent dans le cadre d'un développement durable.

La réussite de ce programme étant essentiellement basée sur la participation active de tous les acteurs, nous avons le plaisir de vous informer des décisions que nous avons prises, à savoir :

- **Canettes en aluminium**

Ce conditionnement est désormais interdit sur les sites du Centre Sportif, quelques soient les événements. Les bouteilles en PET, beaucoup plus attrayantes devront définitivement être adoptées.

- **Tri des déchets**

Gérer efficacement et de manière cohérente les déchets est un pari que nous voulons tenir.

C'est pourquoi, très prochainement, un concept comprenant notamment des poubelles à compartiments sera mis en place à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Vous y serez associé et vos efforts comme les nôtres devraient être récompensés par une image plus moderne du Centre Sportif.

- **Centre "non-fumeurs"**

Fumer est un choix personnel que nous ne remettons pas en cause.

Cependant la fumée n'est pas compatible avec la santé et le sport.

Par conséquent, dans un esprit de qualité environnementale, le Centre Sportif va devenir un lieu "non-fumeurs".

Il ne sera dès lors plus autorisé de fumer dans l'ensemble de nos infrastructures (halls d'entrée, couloirs, sanitaires, vestiaires, salles de sport, bureaux, salles de réunions, patinoire, etc.)

La fumée sera tolérée uniquement aux club-houses tennis et patineurs ainsi qu'à la buvette du Stade des 3-Chêne, tout comme les gradins du stade et l'extérieur.

De plus, prochainement, le restaurant va ouvrir une zone non-fumeurs.

- **Bilan énergétique**

La maîtrise des coûts liés aux dépenses d'énergie est aussi un de nos soucis.

En étroite collaboration avec les spécialistes des Services Industriels de Genève, des investigations seront entreprises dans tous les locaux et sur les deux sites du Centre Sportif.

Ces démarches visent à évaluer nos capacités, optimiser les multiples usages afin de réduire les gaspils en tous genres et par-delà diminuer les coûts.

- **Produits d'entretien, de nettoyage et engrais**

Le Centre Sportif s'engage à n'utiliser que des produits certifiés "propres".

A savoir, des produits qui respectent l'homme et l'environnement.

Ils ne doivent être en aucun cas nocifs pour la santé et encore moins dégager des vapeurs résiduelles ou des traces toxiques susceptibles de polluer ou d'irriter.

- **Promenade des chiens**

Toujours dans le même esprit, il nous est apparu nécessaire d'interdire l'accès des chiens dans les locaux et sur les sites du Centre Sportif.

Les enfants, les jeunes et les sportifs qui fréquentent nos infrastructures, jouent et s'échauffent à-même le sol.

Il n'est dès lors plus concevable de promener son animal préféré (ou le laisser se soulager), même tenu en laisse sur ces surfaces allouées aux sportifs.

Un projet de square, accessible pour nos amis à quatre pattes, situé à proximité de la patinoire, est actuellement à l'étude.

Nous précisons encore que l'accès aux chiens demeure autorisé au Restaurant 3-Communes et à la buvette du Stade des 3-Chêne.

Ce message s'adresse aux visiteurs, supporters d'équipes, entourage direct des sportifs ainsi qu'aux amis du sport en général et de "Sous-Moulin" en particulier. Le faire voyager nous semble une excellente opportunité.

Tout en restant à votre disposition en cas de question ou autre besoin, nous comptons sur vous pour nous aider à mettre en place ces directives et vos interventions nous seront très précieuses.

CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN

Laurent HIRT  
Directeur

## Exemple de travaux d'entretien réalisés à la patinoire des Vernets

### Conditions et origine des problèmes

L'installation est équipée de vannes manuelles d'isolement équipées de presse-étoupe. Ces vannes permettent d'isoler les différents éléments de l'installation soit par exemple l'aspiration et le refoulement des cinq compresseurs, l'alimentation des réservoirs d'ammoniac, les alimentations liquide et l'aspiration des pistes ou l'entrée et la sortie des condenseurs.

Régulièrement ces organes sont vérifiés et actionnés manuellement. Après plusieurs manipulations ces vannes connaissent quelques micro fuites d'ammoniac par les presse-étoupes. Nous remédions à ces petits inconvénients par un serrage modéré des presse-étoupes. Ces serrages se font par quart de tour à la fois.

Cependant au bout de 10 ans d'utilisation et quelques centaines de manipulations pour certaines vannes, le serrage est au maximum ce qui rend la manoeuvre est plus difficile. Il est possible que les techniciens de patinoires, voulant ( trop ) bien faire ont au fil du temps, un peu trop serré ces éléments d'étanchéité.

### Remède, solution et conséquences

Bien que le problème ne soit pas aigu, nous avons décidé de remplacer les éléments les plus usés.

Le concept de l'installation (ou des installations, puisque chaque piste est indépendante par des circuits frigorifiques séparés ) permet d'isoler tous les organes tels que compresseurs, condenseurs ou piste ( évaporateurs ). Cependant aucun élément ne permet d'isoler les réservoirs d'ammoniac eux-mêmes. D'où la nécessité de vider, de stocker et de remplir à nouveau les 7,5 T d'ammoniac.

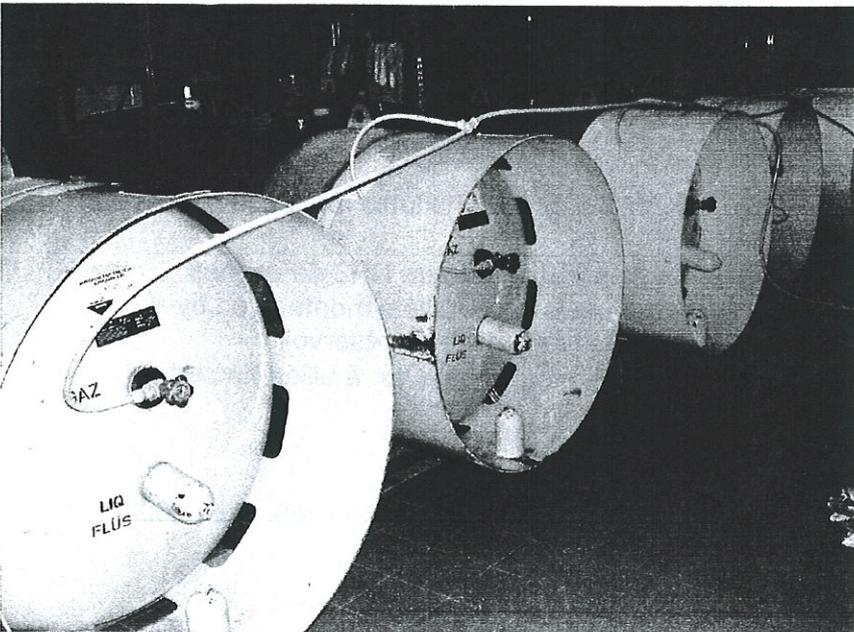
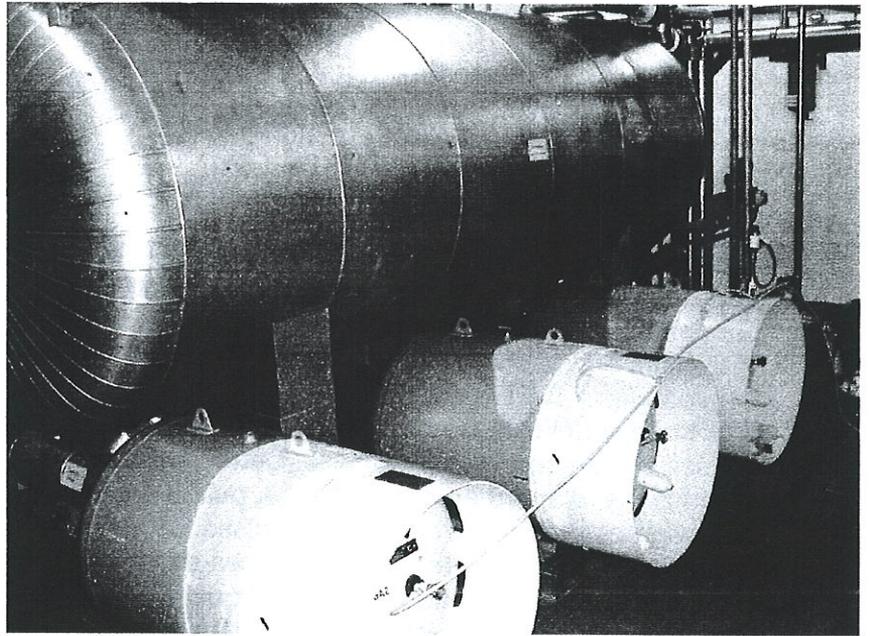
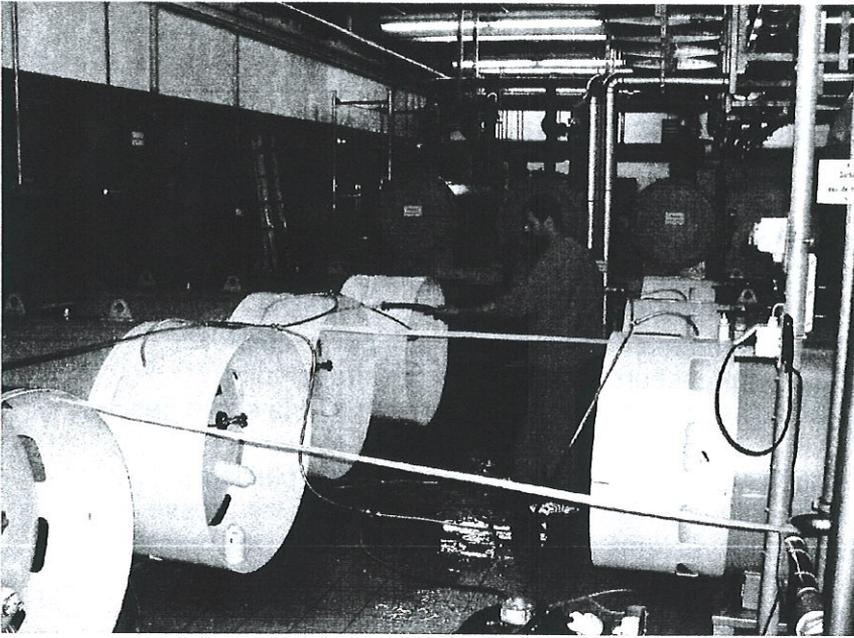
Ces travaux délicats sont en cours de réalisation par nos propres techniciens avec l'aide et le conseil de l'entreprise York Suisse. Cette vidange doit s'effectuer avec les plus grandes précautions, d'abord en phase liquide, puis en phase gazeuse. Le transfert est réalisé par des pompes de transfert de grosse puissance vers huit containers spéciaux, loués pour l'occasion. Pour accélérer la vidange, ces derniers doivent être en permanence refroidis. Ci-joint à titre d'information, vous verrez quelques photos de ces travaux et je reste à votre disposition si vous désirez en savoir plus sur leur déroulement exact.

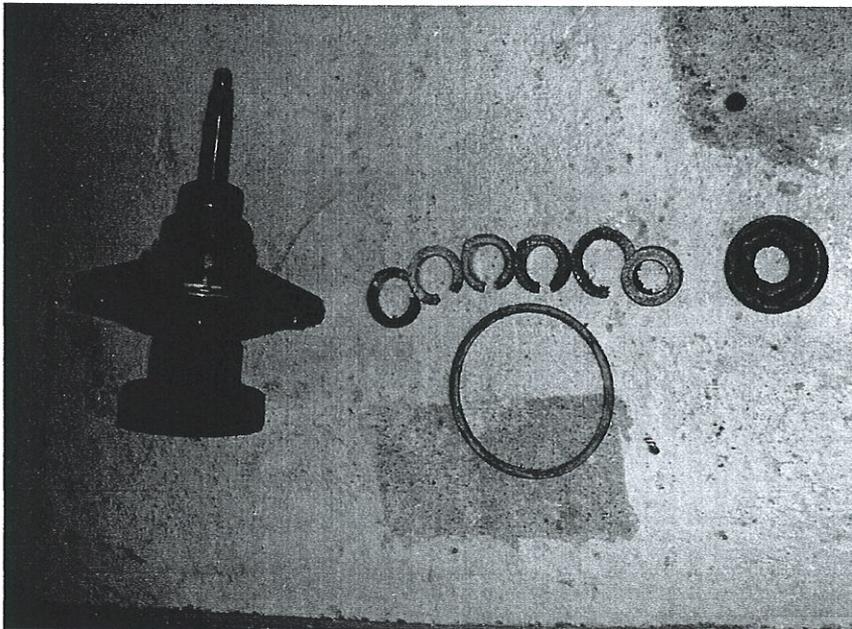
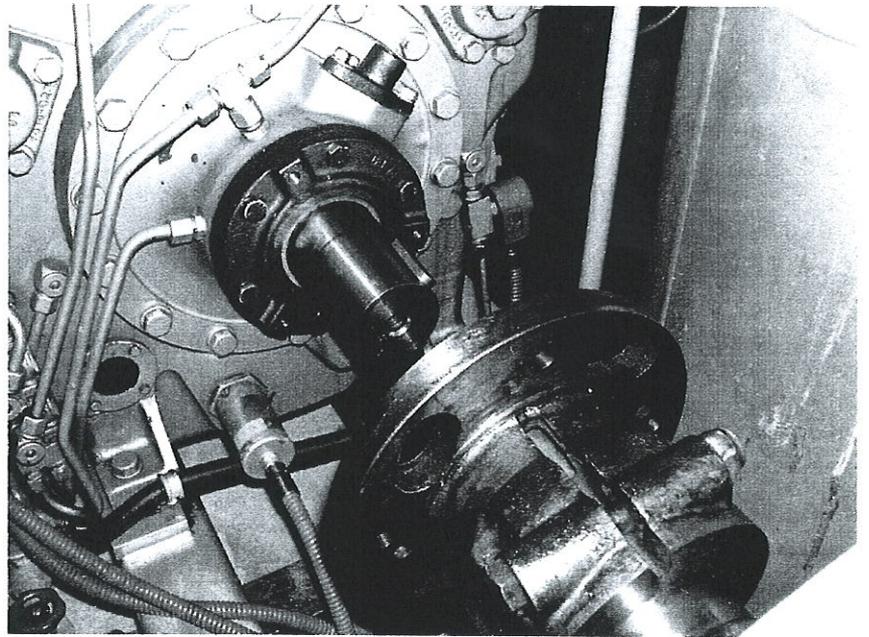
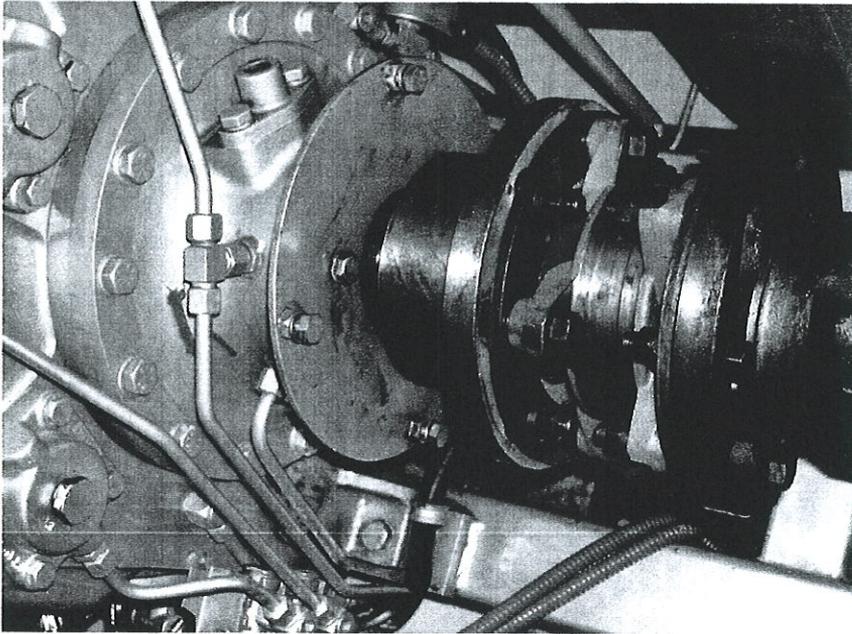
Nous profitons que l'installation soit vide pour exécuter le remplacement de joints mécaniques d'arbre de compresseurs et d'effectuer une soudure sur une corrosion rencontrée sur un collecteur d'aspiration.

### Prévention possible

Afin d'éviter la vidange complète d'une installation, il serait souhaitable lors de la conception de celle-ci de prévoir les éléments suivants :

- Equipement sur chaque entrée ou sortie des accumulateurs NH3 de vannes d'inversion manuelles et en aval, de deux vannes en parallèle montées en by-pass. Ceci afin de pouvoir refaire les presse-étoupes sans vider le réservoir.
- D'équiper l'installation de vannes sans presse-étoupe ( par ex. à billes ) à certains endroits cruciaux.





# Plongée dans une patinoire

**MUE** Chaque année à la même époque, la piscine de Montchoisi se recouvre de glace. Les maîtres nageurs deviennent constructeurs, puis gardien, avant de recommencer l'année suivante.

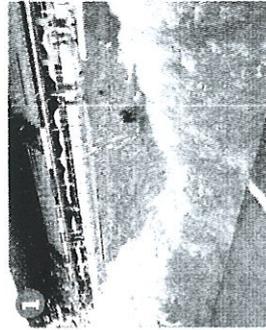
**FRÉDÉRIC HAUSAMMANN**

« Le soir de la fermeture, dès que le dernier nageur quitte le bassin, on tire le bouchon. Ainsi, on peut dès le lendemain commencer à monter l'échafaudage. A la piscine et patinoire de Montchoisi, il ne faut pas perdre de temps », explique Daniel Jacquat. Le chef d'équipe des collaborateurs du centre travaille pour la 22e année consécutive à la transformation du bassin en surface de glace.

L'équipe a cinq semaines et demie pour effectuer la mue. La saison de glace commence le 11 octobre et dure jusqu'au 15 mars. C'est pourquoi on s'active au fond du bassin pour monter les échafaudages qui supporteront tous les éléments nécessaires à la transformation.

L'équipe de permanents compte six hommes, tous employés de la commune. « En été, on est gardien de piscine et, l'hiver, on passe la machine sur la glace. Entre deux, on transforme. » Pour Daniel Jacquat, c'est une routine qui n'est pas monotone: « Après un été de surveillance des bassins, c'est une période de remise en forme. » En ce moment même, la piscine-patinoire de Montchoisi connaît sa mue. Une double vie bien connue des amoureux de Lorraine. □

## Bassin métamorphosé



Sedrik Nemeth-2

1 La piscine de Montchoisi est dotée d'une machine à faire des vagues.



Odile Meylan

2 Les ouvriers dressent les échafaudages dans la piscine pour préparer la patinoire.

3 Le sol de la patinoire commence à prendre forme.

4 Complètement recouvert de glace, le bassin fait la joie des patineurs en hiver.



Sébastien Féval-2

## De l'eau à la glace

En hiver, toute la surface de la piscine, dalles et bassins, devient patinoire. Mais la procédure est différente pour chaque surface. Alors que des tuyaux de congélation sont directement coulés dans le béton des dalles, les bassins doivent accueillir toute une infrastructure pour supporter la glace.

### AU-DESSUS DES BASSINS

► **Installation des échafaudages: une semaine** C'est une société privée qui s'en occupe. Pas moins de 122 tournelles, composée chacune de 4 montants, sont disposées dans le bassin, soit environ 25 tonnes de ferraille.

► **Installation des poutres et des planches: une semaine** Ce sont les employés communaux qui s'en chargent: 720 poutres sont réparties sur les deux bassins.

► **Pose des tuyaux de réfrigération: une journée** Sur les planches au-dessus du bassin, 320 tuyaux en acier inox de 65 m de long sont reliés aux diffuseurs et récepteurs d'armoniaque. Espacés d'environ 5 cm, ils couvrent toute la longueur du bassin.

► **Recouvrement des tuyaux par du sable: deux jours** Pour créer une couche étanche sur laquelle l'eau viendra se congeler, du sable mouillé est disposé autour des tuyaux de réfrigération: 60 m<sup>3</sup> de sable sont nécessaires.

► **Congélation du sable mouillé: deux à trois jours**

### SUR LES BASSINS ET LES DALLES

► **Giclage de la première couche de glace: quatre à cinq nuits** Une fois le sable congelé, de l'eau y est giclée à la lance incendiaire ainsi que sur les dalles. A l'intérieur de celles-ci sont coulés des tuyaux de réfrigération. Quatre à cinq personnes pendant quatre à cinq nuits fabriquent une couche de glace d'environ 1 cm.

► **Blanchiment de la glace et pose des lignes de couleur: deux nuits** Pour que la glace fonde le moins possible, on la « peint » en blanc. De la dispersion est mélangée à l'eau qui est giclée sur la surface. Sur cette couche blanche, sont ensuite posées les lignes de couleur, en papier, qui délimitent le terrain.

► **Finition de la glace: une nuit** Une dernière couche de 1 cm est giclée sur la couche blanche et les lignes de couleur. La couche totale de glace fait environ 3 cm d'épaisseur. La surfaceuse peut maintenant passer pour lisser la glace.

F. Hin

**repelec** moteurs SA.

**rep elec**  
moteurs s.a.

Un service de dépannage  
24 heures sur 24  
079/321 35 60

En stock à Lutry :

Pompes BIRAL et circulateurs RÜTSCHI

800 moteurs électriques

Variateurs de vitesse

Démarrateurs électroniques

Groupes électrogènes

Réducteurs

**Repelec Moteurs SA**  
révise sur site ou en atelier  
toutes marques de pompes  
et de machines électriques.

Pour vous éviter les arrêts de  
production, nous proposons  
des **contrôles périodiques**.  
Des mesures vibratoires  
et électriques permettent de  
prévoir le 90% des pannes.

Grâce à une méthode  
développée par l'EPFL,  
nous pouvons également  
vous aider à réaliser  
des **économies d'énergie**.

**Repelec Moteurs SA**  
1095 Lutry  
Tél: 021/791 45 75  
Fax: 021/791 12 47